



---

<i>Stratégie de communication du CSA</i> .....	25
<i>Réactivité du CSA</i> .....	27
<i>Influence du CSA/capacité d'assimilation</i> .....	29
V. CONCLUSION .....	31
ANNEXE 1 – TABLEAUX ET GRAPHIQUES COMPLÉMENTAIRES SUR LES CONCLUSIONS DÉCOULANT DE L'ENQUÊTE SUR LE CSA.....	35
ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE D'OPINION .....	51

## REMERCIEMENTS

Le Secrétariat du CSA sait gré aux membres du Groupe de soutien technique de l'appui considérable qu'ils ont prêté lors de la conception de l'enquête, ainsi que des conseils et orientations qu'ils ont formulés au sujet du rapport sur les conclusions de l'enquête. Il souhaite remercier tout particulièrement les personnes suivantes: Carlo Cafiero (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO), Mark McGuire (FAO), Renata Mirulla (FAO), José Valls Bedeau (FAO), Marzia Perilli (Fonds international de développement agricole, FIDA), James Lattimer (Programme alimentaire mondial, PAM) et Molly Anderson (Mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition, MSC).

Il souhaite également remercier le Gouvernement allemand, qui a financé cette initiative, ainsi que ceux qui l'ont aidé à piloter et à diffuser l'enquête.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

- PDDAA: Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
- CSA: Comité de la sécurité alimentaire mondiale
- MSC: Mécanisme international de la société civile pour la sécurité alimentaire et la nutrition
- Conseil économique et social
- UE: Union européenne
- FAO: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Sécurité alimentaire et nutrition
- G20: Groupe des vingt
- Cadre stratégique: Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition
- HLPE: Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
- CIN2: Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
- FIDA: Fonds international de développement agricole
- Suivi et évaluation
  - Programme de travail pluriannuel
- ONG: Organisation non gouvernementale
- CAD: Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Groupe de travail à composition non limitée
- Principes: Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires
- Mécanisme du secteur privé
  - Organismes ayant leur siège à Rome (FAO, FIDA et PAM)
  - Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies
  - Objectifs de développement durable
  - Renforcement de la nutrition
  - Groupe de soutien technique
- ONU: Organisation des Nations Unies
- CNUCED: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- CCNUCC: Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- Assemblée générale des Nations Unies.
- Directives volontaires: Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale

PAM: Programme alimentaire mondial

WHA: Assemblée mondiale de la santé

OMS: Organisation mondiale de la santé

- Assemblée générale des Nations Unies

## I. INTRODUCTION

1. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a été créé en 1974. Il s'agit d'un organisme intergouvernemental qui sert de tribune pour l'examen et le suivi des politiques relatives à la sécurité alimentaire. En 2009, un processus de réforme a été lancé au sein du CSA afin de permettre à d'autres parties prenantes de participer au débat mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Le CSA réformé vise à être la plateforme internationale et intergouvernementale où toutes les parties prenantes œuvrent collectivement et de façon coordonnée à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition pour tous<sup>1</sup>. L'un des rôles énumérés dans le document relatif à la réforme du CSA était la promotion de la responsabilité et le partage des pratiques optimales à tous les niveaux.

2. À sa quarantième session, en octobre 2013, dans le contexte du suivi de ses activités, le CSA a insisté sur le rôle important qu'il jouait en tant que plateforme permettant aux parties prenantes de partager régulièrement des expériences et des pratiques sur le suivi dans des domaines stratégiques à tous les niveaux (mondial, régional et national) et a souligné combien il était nécessaire de s'appuyer sur le suivi et l'évaluation pour améliorer ses travaux, y compris la formulation de recommandations futures. En outre, il a approuvé la conduite d'évaluations périodiques de l'efficacité avec laquelle le CSA améliore les cadres institutionnels, notamment au niveau national, et promeut la participation et la cohérence des parties prenantes dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il a recommandé spécifiquement de réaliser une enquête initiale visant à établir la situation actuelle, qui servirait de référence pour évaluer les progrès accomplis<sup>2</sup>.

3. À sa quarante et unième session, en octobre 2014, le CSA a décidé de réaliser une enquête d'opinion afin de recueillir des impressions sur son efficacité, conformément à la méthode décrite dans le document intitulé *Vers un cadre pour le suivi des décisions et des recommandations du CSA* (CFS 2014/41/11).

4. L'enquête sur l'efficacité du CSA s'est déroulée au premier trimestre de 2015. Il s'agissait essentiellement de recueillir les opinions et les impressions des parties prenantes sur la base des critères d'évaluation ci-après:

- 1) Pertinence du CSA;
- 2) Ouverture et participation;
- 3) Coordination et engagement;
- 4) Promotion de la convergence des politiques;
- 5) Prise de décisions fondées sur des données factuelles;
- 6) Stratégie de communication du CSA;
- 7) Réactivité du CSA;
- 8) Influence du CSA;
- 9) Capacité d'assimilation.

5. Au total, 470 personnes ont répondu au questionnaire, dont 32 pour cent avaient été désignées par des États membres du CSA et des membres du Groupe consultatif du CSA. L'échantillon sur lequel a porté l'enquête englobe toutes les composantes du CSA.

6. Les principales conclusions de l'enquête figurent dans le présent rapport, qui est à la disposition des membres du CSA et des participants afin d'étayer les débats sur les domaines dans lesquels il existe une marge de progression et de permettre une analyse approfondie. À la section II est décrite l'approche méthodologique adoptée pour réaliser l'enquête. Les données démographiques sont présentées à la section III. Les résultats de l'enquête sont communiqués à la section IV, qui met en lumière les points forts et points faibles relatifs du CSA par rapport à chacun des critères d'évaluation. La conclusion et les recommandations sont formulées à la section V. Enfin, l'annexe 1 fournit des

---

<sup>1</sup> CFS:2009/2 Rev.2, *Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale* ([http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs0910/ReformDoc/CFS\\_2009\\_2\\_Rev\\_2\\_F\\_K7197.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs0910/ReformDoc/CFS_2009_2_Rev_2_F_K7197.pdf)).

<sup>2</sup> Rapport de la quarantième session du CSA (2013), page 10 (<http://www.fao.org/docrep/meeting/029/mi744f.pdf>).

tableaux et des graphiques qui complètent ceux intégrés dans le corps du texte. Le questionnaire figure à l'annexe 2.

## II. MÉTHODE D'ENQUÊTE

7. Le Secrétariat du CSA, en consultation avec le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi, a élaboré la proposition méthodologique décrite dans le document intitulé *Vers un cadre pour le suivi des décisions et des recommandations du CSA*<sup>3</sup>, approuvé par le CSA à sa quarante et unième session (octobre 2014).

8. La méthode approuvée définit l'efficacité de cet organe comme « *la mesure dans laquelle les résultats du CSA ont été obtenus ou sont en passe de l'être* », sur la base des trois rôles principaux établis dans le document relatif à la réforme du Comité<sup>4</sup>. Les trois résultats attendus, tels que convenus dans le Programme de travail pluriannuel 2014-2015,<sup>5</sup> sont les suivants:

**Résultat A:** Amélioration de la coordination mondiale pour les questions de sécurité alimentaire et de nutrition

**Résultat B:** Amélioration de la convergence des politiques sur des questions clés de sécurité alimentaire et de nutrition

**Résultat C:** Renforcement des actions nationales et régionales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition

9. La méthode approuvée, qui s'appuie sur la description des résultats du CSA et s'inscrit dans le droit fil du document relatif à la réforme du Comité, comporte neuf critères complémentaires (ou principaux facteurs de réussite) à l'aune desquels l'efficacité du CSA doit être évaluée. Ces critères sont présentés au tableau 1<sup>6</sup>. Il a été précisé qu'il serait judicieux d'envisager le recours à des méthodes complémentaires pour évaluer l'efficacité du CSA, notamment: a) un sondage d'opinion auprès des parties prenantes au CSA; b) des évaluations approfondies au niveau des pays, sur la base du volontariat; c) la mutualisation des pratiques optimales à tous les niveaux, y compris en plénière et lors de manifestations intersessions et d) d'autres méthodes d'évaluation, notamment une évaluation exhaustive de l'efficacité du CSA.

<sup>3</sup> CFS 2014/41/11 (<http://www.fao.org/3/a-ml074f.pdf>).

<sup>4</sup> CFS:2009/2 Rev.2 ([http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs0910/ReformDoc/CFS\\_2009\\_2\\_Rev\\_2\\_F\\_K7197.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs0910/ReformDoc/CFS_2009_2_Rev_2_F_K7197.pdf)).

<sup>5</sup> CFS 2013/40/9 Rev. 1 (<http://www.fao.org/docrep/meeting/029/MI036f.pdf>).

<sup>6</sup> Chaque critère est associé à un résultat particulier mais certains peuvent s'appliquer à plusieurs résultats. En règle générale, les critères concernant les résultats A et B (critères 1 à 6) portent essentiellement sur la capacité de la plateforme du CSA de promouvoir des processus consultatifs et de fournir des produits visant à encourager le changement d'attitude des principales parties prenantes, à inciter les États et les autres acteurs à s'engager, et à obtenir une modification des procédures. Évaluer les critères associés au résultat C consiste principalement à analyser dans quelle mesure le CSA répond aux demandes et influence les processus relatifs aux politiques, aux niveaux régional et national, en vue d'améliorer le contenu des politiques et de susciter un changement de comportement chez les principales parties prenantes.

**Tableau 1: Critères permettant d'évaluer l'efficacité du CSA**

<b>Résultats du CSA</b>	<b>Critères d'évaluation (principaux facteurs de réussite)</b>	<b>Définitions (ce que les critères d'évaluation mesurent)</b>
<b>Résultat A:</b>  <b>Amélioration de la coordination mondiale pour les questions de sécurité alimentaire et de nutrition</b>	<b>1 Pertinence du CSA</b>	Mesure dans laquelle la plateforme du CSA est à même de gérer les priorités pertinentes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition aux niveaux mondial, régional et national
	<b>2 Ouverture et participation</b>	Mesure dans laquelle le CSA est ouvert à toutes les parties prenantes pertinentes et bénéficie de leur participation active
	<b>3 Coordination et engagement</b>	Mesure dans laquelle le CSA encourage la coordination mondiale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et s'engage aux côtés d'instances et d'initiatives mondiales et régionales pertinentes
<b>Résultat B:</b>  <b>Amélioration de la convergence des politiques sur des questions clés de sécurité alimentaire et de nutrition</b>	<b>4 Promotion de la convergence des politiques</b>	Mesure dans laquelle le CSA produit et promeut des résultats (recommandations sur les politiques, stratégies et directives, par exemple) alignés sur les priorités mondiales, régionales et nationales
	<b>5 Prise de décisions fondées sur des données factuelles</b>	Mesure dans laquelle les décisions et les recommandations du CSA se fondent sur des éléments concrets
	<b>6 Stratégie de communication du CSA</b>	Mesure dans laquelle le CSA communique efficacement ses principaux résultats et se fait mieux connaître auprès des décideurs et des autres parties prenantes pertinentes à tous les niveaux
<b>Résultat C:</b>  <b>Renforcement des actions nationales et régionales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition</b>	<b>7 Réactivité du CSA</b>	Mesure dans laquelle le CSA facilite un appui efficace et formule des conseils à la demande des régions et des pays
	<b>8 Influence du CSA</b>	Mesure dans laquelle le CSA influence véritablement les processus afférents aux politiques et les améliorations apportées en la matière aux niveaux régional et national par l'exécution et la promotion de ses résultats principaux
	<b>9 Capacité d'assimilation</b>	Mesure dans laquelle les membres du CSA et les autres parties prenantes sont capables d'appliquer les principaux résultats du CSA aux niveaux régional et national

10. À sa quarante et unième session, le CSA a décidé «*de réaliser une évaluation initiale de l'efficacité du CSA en commençant par mener un sondage d'opinion auprès des parties prenantes au Comité*». En conséquence, le Secrétariat du CSA a mis au point et réalisé l'enquête sur l'efficacité du CSA au premier semestre de 2015, en consultation avec le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi et avec l'aide d'un groupe de soutien technique composé de représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition (MSC)<sup>7</sup>.

11. L'enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire structuré (annexe 2) visant à recueillir des opinions et des impressions sur certains aspects essentiels liés aux critères d'évaluation énumérés au tableau 1.

<sup>7</sup> L'enquête sur l'efficacité du CSA sera dénommée ci-après «l'enquête».

12. À l'issue d'une phase pilote<sup>8</sup>, le questionnaire a été envoyé à un groupe de personnes désignées par des États membres du CSA et des membres du Groupe consultatif<sup>9</sup> en fonction des critères de sélection convenus par le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi. Il a été demandé à chaque membre du CSA ou participant de désigner au moins six personnes susceptibles de répondre au questionnaire sur la base des critères suivants: a) personnes ayant participé à au moins une réunion intersessions ou séance plénière du CSA depuis la réforme de 2009; b) personnes spécialisées ou travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau régional, éventuellement dans une institution et c) personnes spécialisées ou travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national. Comme l'avait recommandé le Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi, l'enquête était aussi ouverte au public par l'intermédiaire de sites Internet et de listes de diffusion intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition. Les données démographiques concernant l'échantillon sont détaillées à la section III.

13. Le questionnaire a été publié sur Internet en trois langues<sup>10</sup> entre les 4 et 22 mars 2015 par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne de gestion des enquêtes. Les réponses n'étant pas obligatoires, certaines questions en ont suscité plus que d'autres, tel qu'indiqué à la section IV portant sur les résultats de l'enquête. Afin d'améliorer la qualité des résultats, la cohérence des réponses a été vérifiée<sup>11</sup>. Les réponses ont été traitées de telle sorte qu'il soit impossible d'identifier les personnes interrogées à partir des conclusions indiquées dans le présent document.

14. Bien que les opinions et perceptions individuelles des déclarants aient été recueillies, analysées et consolidées en suivant une approche rigoureuse, l'enquête présente certaines limites qui peuvent avoir une incidence sur la validité des résultats. Ses principaux points faibles sont: a) la petite taille de l'échantillon et, plus précisément, le nombre réduit de personnes désignées ayant réellement répondu au questionnaire; b) la forte variation du nombre de déclarants d'une composante du CSA à une autre (bien que toutes les composantes du CSA soient représentées dans l'échantillon) et c) la forte variation entre les parts des différentes régions géographiques au sein de l'échantillon.

15. Le choix d'évaluer l'efficacité du CSA au moyen d'une enquête présente des limites qui étaient déjà reconnues dans la méthode approuvée par le CSA à sa quarante et unième session.<sup>12</sup> Néanmoins, le questionnaire a permis, comme prévu, d'obtenir un aperçu de la manière dont l'efficacité du CSA est perçue à l'heure actuelle, et ce rapidement et à faible coût. Les conclusions de l'enquête recensent les lacunes, points forts et points faibles éventuels du CSA, et peuvent ainsi étayer les décisions du CSA dans les domaines où il existe une marge de progression et/ou dans ceux qui nécessitent un examen plus approfondi. En outre, l'enquête fournit des données de référence par rapport auxquelles on pourra évaluer les avancées réalisées et les évolutions au fil du temps grâce à des études similaires.

### III. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

16. Au total, 470 personnes ont répondu au questionnaire, dont 43 % de femmes et 57 % d'hommes. Les déclarants peuvent être classés en deux grandes catégories. La première catégorie est composée des personnes désignées par des États membres du CSA et des participants («déclarants désignés»). Le deuxième groupe («déclarants non désignés») comprend les personnes ayant répondu

<sup>8</sup> Pendant la première quinzaine de février 2015, le personnel des organismes ayant leur siège à Rome – aux sièges et dans les bureaux décentralisés – n'ayant pas participé à la mise au point de l'enquête a testé la version anglaise du questionnaire en ligne. Ses observations sur la clarté de celui-ci, sur la présentation de la page web où il figurait et sur d'autres questions ont été intégrées à la version finale, traduite dans les langues officielles du CSA. Les versions espagnole et française ont été soumises à des essais visant à évaluer la précision de leur formulation, avec l'aide de représentants de l'Argentine et d'Haïti.

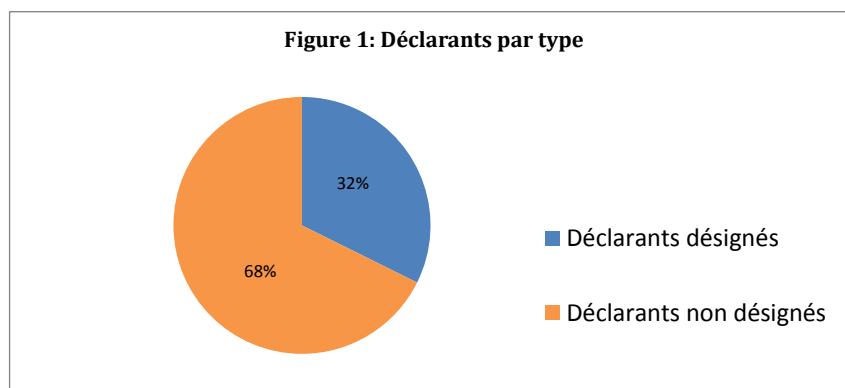
<sup>9</sup> La section III du document relatif à la réforme du CSA (CFS:2009/2 Rev.2) décrit les critères de choix des membres du CSA et la composition du Groupe consultatif.

<sup>10</sup> Le questionnaire a été diffusé en ligne en anglais, espagnol et français. Il était également disponible en arabe, chinois et russe. Une seule demande a été formulée pour la version arabe et aucune pour les versions chinoise et russe.

<sup>11</sup> Plus particulièrement, les réponses vagues ou hors sujet ont été éliminées de la base de données.

<sup>12</sup> CFS 2014/41/11, tableau 5 (<http://www.fao.org/3/a-ml074f.pdf>).

au questionnaire après en avoir été informées sur des sites Internet<sup>13</sup> ou réseaux pertinents<sup>14</sup>. Comme le montre la figure 1 ci-après, le groupe des déclarants désignés représente 32 pour cent de l'échantillon total<sup>15</sup>.



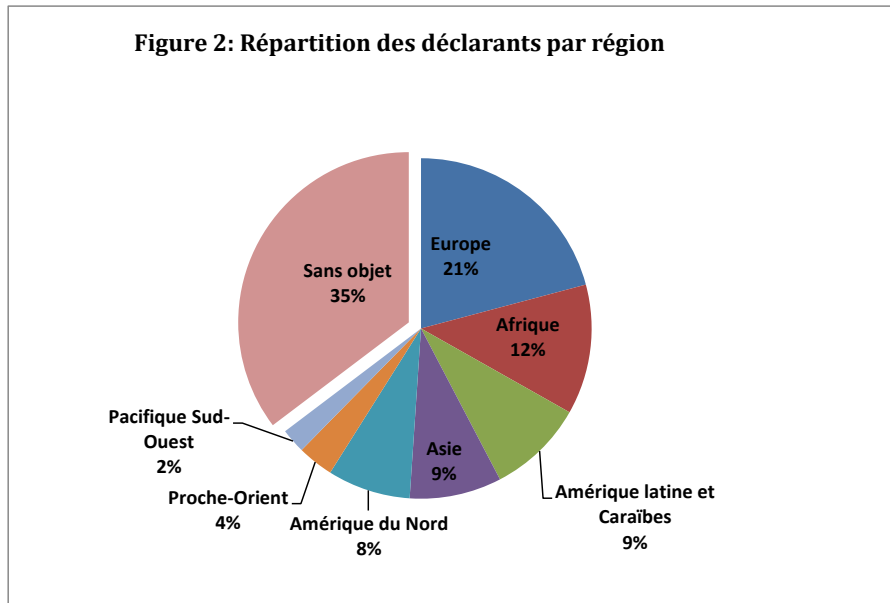
17. Les déclarants appartenant aux deux catégories décrites plus haut se sont présentés comme ayant une expérience pertinente dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et ils étaient généralement rattachés à plusieurs groupes de parties prenantes au CSA. Par conséquent, les deux catégories peuvent être considérées comme pertinentes aux fins de l'enquête, dont l'objectif était de recueillir les opinions et les impressions de personnes appartenant aux différents groupes de parties prenantes au CSA. Le tableau 2 et la figure 2 ci-après illustrent la répartition des déclarants par région en fonction de leur nationalité.

<b>Tableau 2: Déclarants par région en fonction de leur nationalité</b>		
<b>Région</b>	<b>Déclarants par région (en %)</b>	<b>Déclarants par région (en nombre)</b>
Europe	21 %	98
Afrique	12 %	58
Amérique latine et Caraïbes	9 %	43
Asie	9 %	41
Amérique du Nord	8 %	37
Proche-Orient	3 %	16
Pacifique Sud-Ouest	2 %	11
Sans objet	35 %	166
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>470</b>

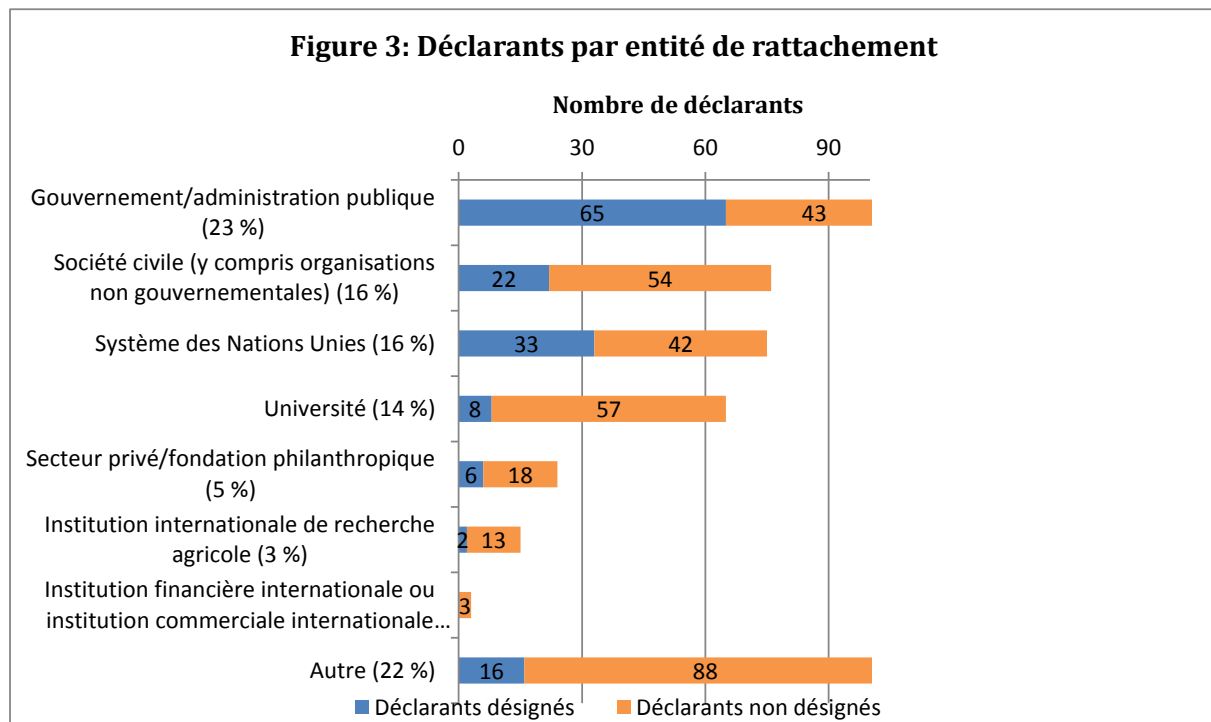
<sup>13</sup> Le questionnaire a été publié sur les sites Internet du CSA, du FIDA et du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies.

<sup>14</sup> Le questionnaire a été diffusé par l'intermédiaire des réseaux suivants: Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition (Forum FSN), groupe mondial en ligne facilité par la FAO; membres du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition; Portail des Membres de la FAO (réseau des représentants permanents auprès de la FAO).

<sup>15</sup> Au total, 374 personnes ont été désignées par des États membres du CSA ou des participants pour répondre au questionnaire. Elles ont toutes été invitées à participer à l'enquête. Le taux de réponse a été de 40,6 pour cent (152 personnes désignées ont répondu au questionnaire). Quarante pour cent des États membres du CSA ont désigné des personnes aux fins de l'enquête.



18. Il a été demandé aux déclarants d'indiquer leur entité de rattachement en fonction des catégories composant le CSA. La figure 3 illustre la répartition des déclarants par entité de rattachement et par type («désignés» ou «non désignés»). Vingt-deux pour cent des déclarants ont répondu «autre» à la question portant sur leur entité de rattachement, et 87 pour cent d'entre eux n'ont donné aucune précision à ce sujet<sup>16</sup>.



19. Au total, 30 pour cent des déclarants (soit 141) ont indiqué qu'ils avaient assisté à une séance plénière du CSA ou qu'ils avaient participé aux activités du Comité d'une autre manière depuis la réforme de 2009 et 39 pour cent (soit 181), que cela n'avait pas été le cas pour eux. Les 31 pour cent restants n'ont pas précisé. Dans plusieurs cas, les résultats de l'enquête ont été ventilés selon que les déclarants avaient ou non assisté à une session du CSA ou participé d'une autre manière aux travaux

<sup>16</sup> Lorsqu'il leur a été demandé de préciser, les réponses les plus fréquentes ont été les suivantes: a) société de conseil indépendante (huit déclarants); b) organisation internationale hors système des Nations Unies (quatre déclarants); c) institut de recherche national (deux déclarants).

du Comité depuis sa réforme. Il est ainsi possible de distinguer plusieurs tendances entre les opinions exprimées par les personnes qui devraient avoir une bonne connaissance des processus et débats se déroulant au sein du CSA et les autres. Les différences de perception entre ces deux groupes donnent parfois une vision intéressante de l'efficacité du CSA, en particulier s'agissant des activités de communication et de diffusion. Des détails supplémentaires concernant les données démographiques figurent à l'annexe 1 (figures 1, 2 et 3).

20. Compte tenu du faible nombre de déclarants appartenant à la catégorie «Institution financière internationale ou institution commerciale internationale» (trois déclarants), celle-ci a été fusionnée avec le groupe «Autre» dans la présentation des conclusions. Pour la même raison, les déclarants relevant de la catégorie «Institution internationale de recherche agricole» (15 déclarants) ont été associés au groupe «Université».

#### IV. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE





21. Dans la présente section figurent les principaux résultats de l'enquête, qui sont axés sur les neuf critères d'évaluation établis dans la méthode approuvée par le CSA à sa quarante et unième session et présentée à la section II. Les résultats sont rapportés à la taille des différents groupes et présentés en fonction des aspects traités<sup>17</sup>. Les réponses ont été ventilées par type de déclarant (selon que le déclarant a participé ou non au CSA depuis la réforme de 2009) et par entité de rattachement. Des résultats supplémentaires, contenant des informations ventilées par région en fonction de la nationalité des déclarants, figurent à l'annexe 1.

##### *Pertinence du CSA*

22. Les questions 4 à 6 portaient sur la pertinence du CSA. Elles visaient à recueillir l'opinion des déclarants sur les priorités mondiales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et sur la qualité du traitement que le CSA réservait à ces questions.

23. À la question 6, il était demandé d'évaluer de manière générale la mesure dans laquelle le CSA traitait les questions les plus importantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, sur une échelle de 1 («pas du tout») à 5 («de manière très approfondie»).

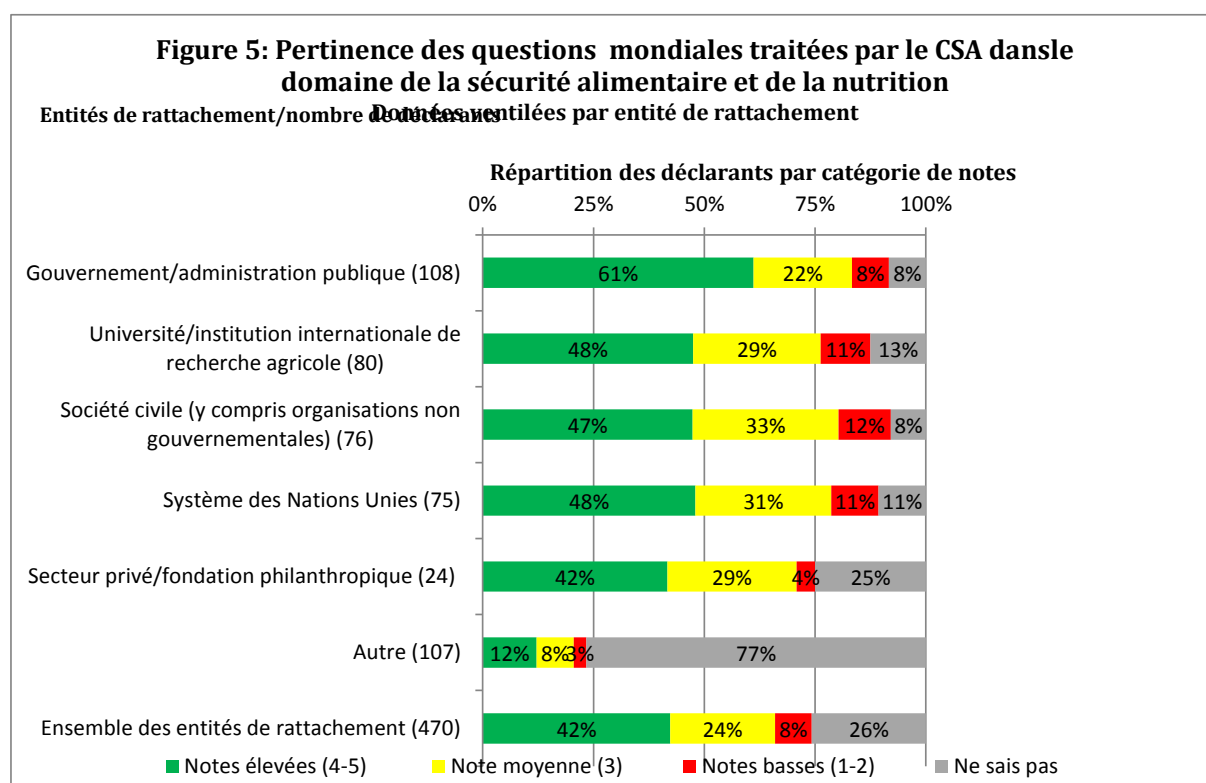
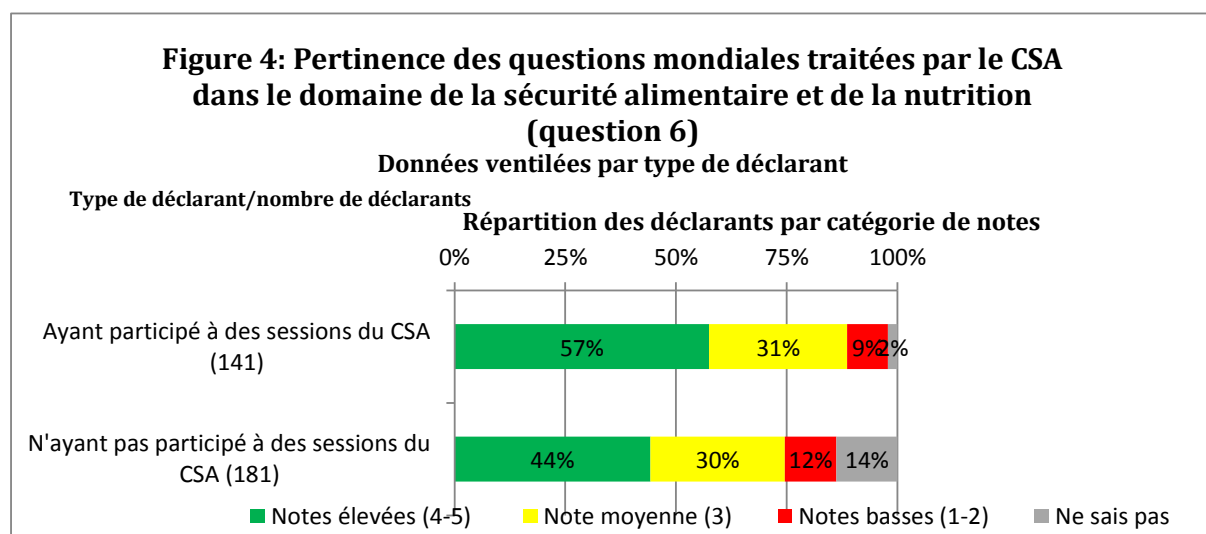
**Tableau 3: Pertinence des questions mondiales traitées par le CSA dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

Notes	Fréquence des réponses (en %)		Fréquence des réponses (en nombre)
1 («pas du tout»)	1 %	8 % 	6
2	7 %		33
3	24 %	24 % 	111
4	29 %	42 % 	136
5 («de manière très approfondie»)	13 %		63
Ne sais pas	26 %	26 % 	121
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>	<b>470</b>

24. Comme l'illustre le tableau 3, la majorité des déclarants (42 pour cent de l'échantillon) ont attribué des notes élevées (4 et 5) et seuls huit pour cent des personnes interrogées ont donné des notes

<sup>17</sup> Comme indiqué à la section II, cela s'explique par le fait que les réponses au questionnaire étaient facultatives.

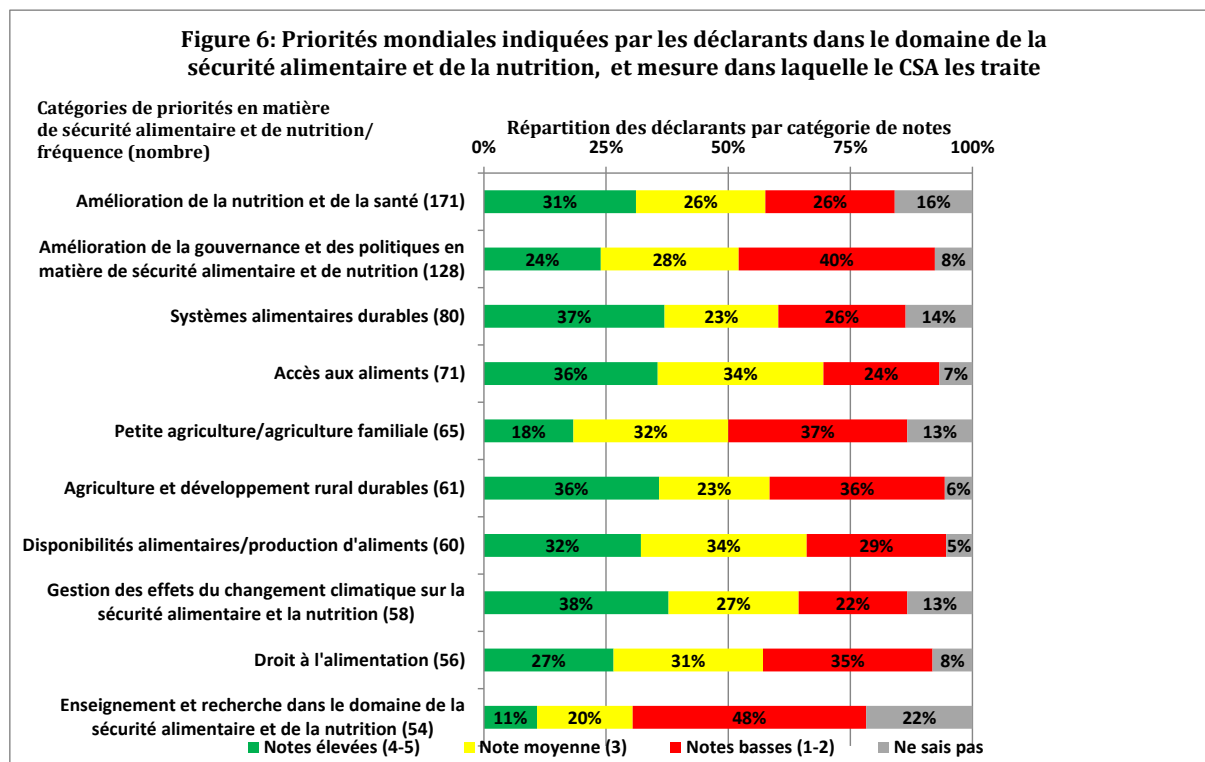
basses (1 et 2). Les deux graphiques ci-après s'appuient sur les mêmes données ventilées par type de déclarant (figure 4)<sup>18</sup> et par entité de rattachement (figure 5).



25. Il a aussi été demandé aux déclarants d'indiquer trois questions ou thèmes qu'ils considéraient comme prioritaires dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau mondial (question 4) et d'évaluer la mesure dans laquelle chacun d'eux était traité par le CSA, sur une échelle de 1 («pas du tout traité») à 5 («très bien traité») (question 5). La combinaison de ces deux questions, en conjonction avec les questions sur lesquelles le CSA avait formulé des orientations ou des recommandations depuis la réforme de 2009, a été considérée comme un moyen d'évaluer l'efficacité du CSA.

<sup>18</sup> La figure 3 ne tient pas compte des déclarants n'ayant pas précisé s'ils avaient assisté ou non à une séance plénière du CSA (soit 31 pour cent de l'échantillon).

26. Au total, 1 141 réponses ouvertes mentionnant des priorités mondiales en matière de sécurité sanitaire et de nutrition ont été enregistrées. Elles ont été regroupées en 37 catégories de priorités relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition<sup>19</sup>. La figure 6 montre les 10 catégories les plus souvent citées parmi les priorités sur l'axe vertical (indiquant la fréquence) et les notes des déclarants concernant la mesure dans laquelle le CSA traite ces priorités sur l'axe horizontal.



27. Comme l'illustre la figure 6, la catégorie de priorités la plus fréquente est «Améliorer la nutrition et la santé»: elle a été mentionnée 171 fois dans les observations des déclarants, ce qui représente 11,6 pour cent de la fréquence des catégories. La deuxième catégorie la plus citée est «Améliorer la gouvernance et les politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition» (8,7 pour cent de la fréquence totale). Concrètement, on peut considérer que le CSA a traité, dans une certaine mesure, les principales priorités indiquées. Cela ressort nettement des impressions exprimées par les déclarants dans le cadre de l'enquête, mais aussi du contenu des instruments du CSA relatifs aux politiques et des rapports du Groupe d'experts de haut niveau<sup>20</sup>.

28. La mesure dans laquelle les déclarants estiment que le CSA traite les questions de sécurité alimentaire et de nutrition qu'ils considèrent comme prioritaires varie d'un thème à un autre. Globalement, entre un quart et un tiers des déclarants ont attribué des notes basses. Dans la catégorie «Enseignement et recherche», cela concernait même près de la moitié des déclarants. Compte tenu des limites de l'enquête, il est impossible d'évaluer dans quelle mesure ces notes faibles sont liées à l'idée que le CSA devrait travailler davantage et/ou améliorer la qualité de ses activités sur ces

<sup>19</sup> La liste complète des catégories de priorités et leur fréquence figurent à l'annexe 1.

<sup>20</sup> Les principaux instruments du CSA relatifs aux politiques qui étaient disponibles au moment de l'enquête étaient les suivants: les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (les Directives volontaires); les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (les Principes) et le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (le Cadre stratégique). Les études du Groupe d'experts de haut niveau qui étaient disponibles au moment de l'enquête étaient les suivantes: *Volatilité des prix et sécurité alimentaire* (2011); *Régimes fonciers et investissements internationaux en agriculture* (2011); *Sécurité alimentaire et changement climatique* (2012); *La protection sociale pour la sécurité alimentaire* (2012); *Agrocarburants et sécurité alimentaire* (2013); *Paysans et entrepreneurs: Investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire* (2013); *La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition* (2014); *Pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables* (2014).

questions. De même, on ne peut déterminer si la note moyenne (3) est considérée comme suffisante («assez bien») ou neutre («sans opinion»). Si l'on considère l'ensemble des notes moyennes et élevées, la part des notes susceptibles de refléter une opinion positive est supérieure à 50 pour cent pour toutes les catégories.

29. Sur la base des résultats présentés ci-dessus, on peut conclure que la pertinence des questions mondiales de sécurité alimentaire et de nutrition traitées par le CSA est perçue comme globalement positive mais on observe une plus grande variation dans le niveau de satisfaction des déclarants vis-à-vis de leur traitement. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre de quelle manière le CSA pourrait améliorer sa pertinence ou la qualité de ses travaux sur des thèmes pertinents.

**Encadré 1: Extraits des observations des déclarants sur la pertinence du CSA**

*«Le CSA, et certainement le Comité d'experts de haut niveau, ne doit pas éviter les sujets difficiles, comme l'influence des entreprises et des détaillants du secteur alimentaire sur les régimes alimentaires, l'incidence de certaines pratiques agricoles et halieutiques sur l'environnement, etc.»*





*«Le CSA pense avant tout en termes de systèmes alimentaires nationaux. Il doit reconnaître pleinement sa position privilégiée pour l'évaluation et le renforcement du système alimentaire MONDIAL. Peu d'organismes sont disposés et aptes à voir ce système. Il y a plusieurs difficultés importantes à surmonter, notamment: 1) le commerce alimentaire global se fonde sur le fait que les pauvres nourrissent les riches; 2) il existe des problèmes de sécurité sanitaire des aliments que les organismes nationaux de réglementation ne sont pas en mesure de gérer et 3) il existe des questions environnementales de premier ordre concernant le système alimentaire mondial qui posent des problèmes épineux en matière de durabilité, d'équité, etc.»*

### ***Ouverture et participation***

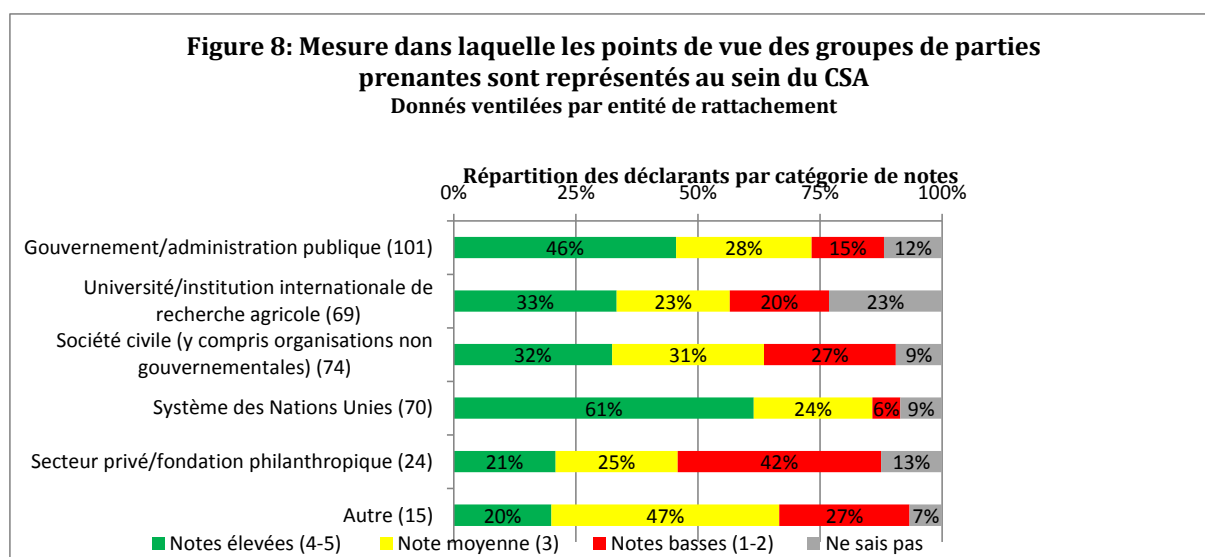
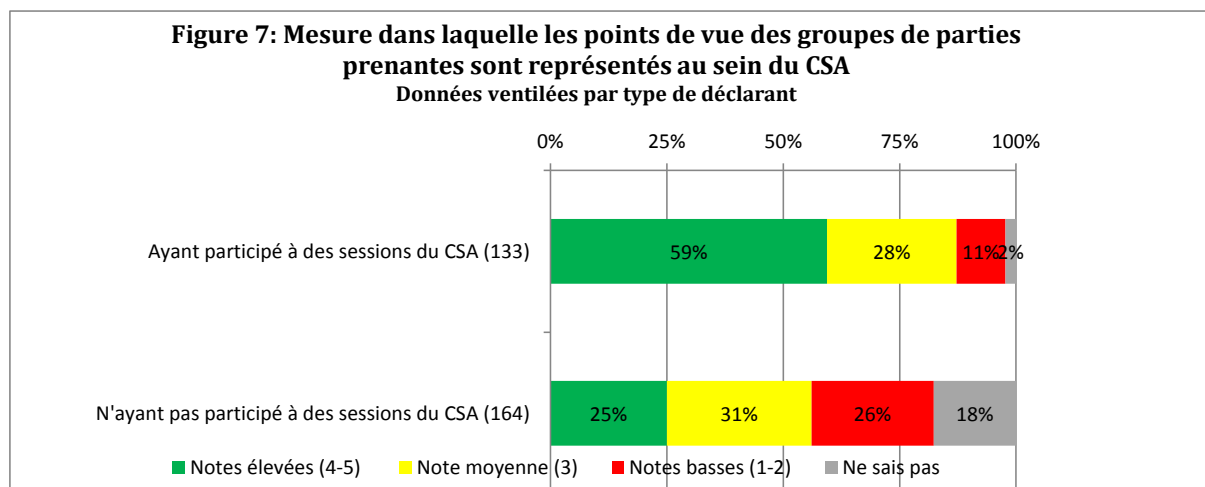
30. Les questions 8 à 12 portaient sur le critère d'évaluation «Ouverture et participation». Elles visaient à recueillir l'opinion des déclarants sur la mesure dans laquelle toutes les parties prenantes pertinentes sont représentées au CSA et en mesure de participer aux processus de cet organe.

31. Il a été demandé aux déclarants d'évaluer dans quelle mesure les points de vue du groupe de parties prenantes auquel ils appartenaient étaient représentés au sein du CSA par l'intermédiaire de leur organisation ou entité de rattachement. Les résultats sont présentés au tableau 4.

**Tableau 4: Mesure dans laquelle les points de vue des groupes de parties prenantes sont représentés au sein du CSA**

Notes	Ensemble des déclarants		
	Fréquence des réponses		
	%	%	nombre
1 («très mal représentés»)	5 %	14 % 	25
2	9 %		42
3	21 %	21 % 	97
4	17 %	30 % 	80
5 («très bien représentés»)	13 %		64
Ne sais pas	10 %	10 % 	45
Sans objet	5 %	5 %	24
Ne s'est pas prononcé	20 %	20%	93
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>	<b>470</b>

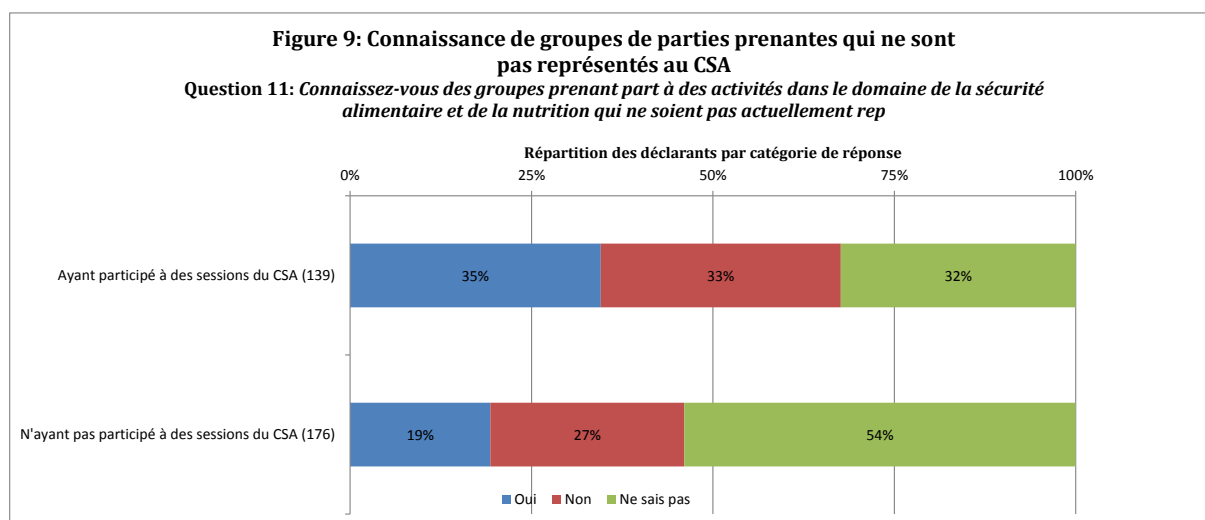
32. Les histogrammes ci-dessous montrent la fréquence globale des notes attribuées par les déclarants, ventilées par type de déclarant (figure 7) et par entité de rattachement (figure 8)<sup>21</sup>.



33. Comme indiqué plus haut, 14 pour cent de l'échantillon (soit 67 déclarants) a attribué une note faible (1 ou 2) en réponse à la question 8. Il a été demandé à ces déclarants d'indiquer, à partir d'une liste prédéfinie, les raisons pour lesquelles, selon eux, les points de vue du groupe de parties prenantes auquel ils appartenaient étaient mal représentés au sein du CSA. Pour les 67 déclarants qui ont répondu, le choix s'est porté le plus fréquemment sur «Mon organisation ou entité de rattachement est insuffisamment informée» (36 déclarants) puis sur «Mon organisation ou entité de rattachement n'a pas les ressources financières nécessaires» (33 déclarants) (informations complètes à la figure 7, annexe 1).

34. À la question 11, il a été demandé aux déclarants d'indiquer s'ils connaissaient des groupes prenant part à des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui ne soient pas actuellement représentés au CSA. Au total, 371 déclarants ont répondu à cette question, soit 79 pour cent de l'échantillon. La figure 9 illustre les résultats en fonction de ce que les déclarants ont participé ou non à des sessions du CSA.

<sup>21</sup> Il convient de noter que les figures 6 et 7 ne tiennent pas compte des 93 déclarants n'ayant pas répondu à la question 8.



35. Au total, 24 pour cent des déclarants ayant répondu à la question 11 (soit 88 déclarants) ont indiqué qu'ils connaissaient des groupes de parties prenantes qui n'étaient pas actuellement représentés au CSA. Il leur a été demandé de préciser quels groupes devraient, à leur avis, être représentés (question 12). Les groupes les plus fréquemment cités ont été rassemblés et sont présentés au tableau 5.

<b>Tableau 5: Groupes non représentés au CSA</b>	
<b>Groupes</b>	<b>Fréquence des réponses (décompte)</b>
Organisations spécialisées dans la nutrition et la santé	20
Agriculteurs	19
Organisations multilatérales spécialisées dans les politiques/le développement	16
Universités	14
Société civile (multiplication et diversification des groupes représentés)	12
Secteur privé (multiplication et diversification des groupes représentés)	10

36. Sur la base des résultats indiqués plus haut, en particulier à la figure 8, on peut conclure que la perception de l'ouverture du CSA et de sa capacité à représenter les points de vue des groupes de parties prenantes pertinents est très variable en fonction des entités de rattachement, bien que les opinions des personnes ayant participé à des sessions ou activités du CSA soient globalement beaucoup plus positives que les avis des autres (figure 7). Les principaux groupes de parties prenantes cités comme n'étant pas représentés au CSA reflètent les débats menés au sein du Comité au premier semestre de 2015, notamment suite à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2). Par conséquent, des débats plus approfondis au sein du CSA pourraient être justifiés en ce qu'ils permettraient de faire en sorte que le Comité soit suffisamment ouvert pour atteindre ses objectifs.

**Encadré 2: Extraits des observations des déclarants sur l'ouverture du CSA et la participation à ses activités**

«La conception du CSA réformé accorde une place à la société civile et reconnaît son droit à l'auto-organisation. Cependant, des problèmes persistent pour ce qui est de rendre son ouverture opérationnelle.»

«La conversation semble dominée par le scepticisme quant au rôle du secteur privé. Ce dernier n'est donc pas à l'aise pour faire part de ses besoins et enjeux; c'est pourtant lui qui sera moteur dans l'amélioration de la production d'aliments (à petite ou à grande échelle).»

«Nous n'avons pas véritablement notre place dans le Mécanisme du secteur privé, et encore moins dans le MSC. Ce serait mieux que le groupe "secteur privé" soit davantage différencié, comme cela a été fait pour le CIN2 [...].»

### **Coordination et engagement**

37. Le critère «Coordination et engagement» doit permettre d'évaluer dans quelle mesure le CSA est engagé efficacement à promouvoir la coordination mondiale avec les processus intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition, l'accent étant mis sur la coordination stratégique avec d'autres enceintes mondiales ou régionales. Il est traité aux questions 13 et 14. À la question 13, il a été demandé aux déclarants d'indiquer trois grands processus et/ou initiatives ou rencontres mondiaux ou régionaux avec lesquels le CSA devrait, selon eux, coordonner ses activités. À la question 14, les déclarants ont été invités à évaluer le degré de coordination entre le CSA et chacun des processus, initiatives ou rencontres. La question 13 a obtenu 275 réponses, ce qui représentait 59 pour cent de l'échantillon. Au total, 647 processus, initiatives et rencontres mondiaux ou régionaux ont été cités. Ils ont été regroupés en 15 catégories, énumérées et classées par fréquence au tableau 6.

**Tableau 6: Processus, initiatives ou rencontres mondiaux ou régionaux avec lesquels le CSA devrait coordonner ses activités**

Catégories		Fréquence des catégories	
		nombre	% du total
1	Développement régional	120	19 %
2	Nutrition et santé	106	16 %
3	Système des Nations Unies	98	15 %
4	Recherche agricole	65	10 %
5	Changement climatique au niveau mondial	37	6 %
6	Droits de l'homme	37	6 %
7	Commerce international	33	5 %
8	Sécurité alimentaire et nutrition au niveau national	25	4 %
9	Activités de plaidoyer dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau mondial	24	4 %
10	Prestataires de services agricoles	22	3 %

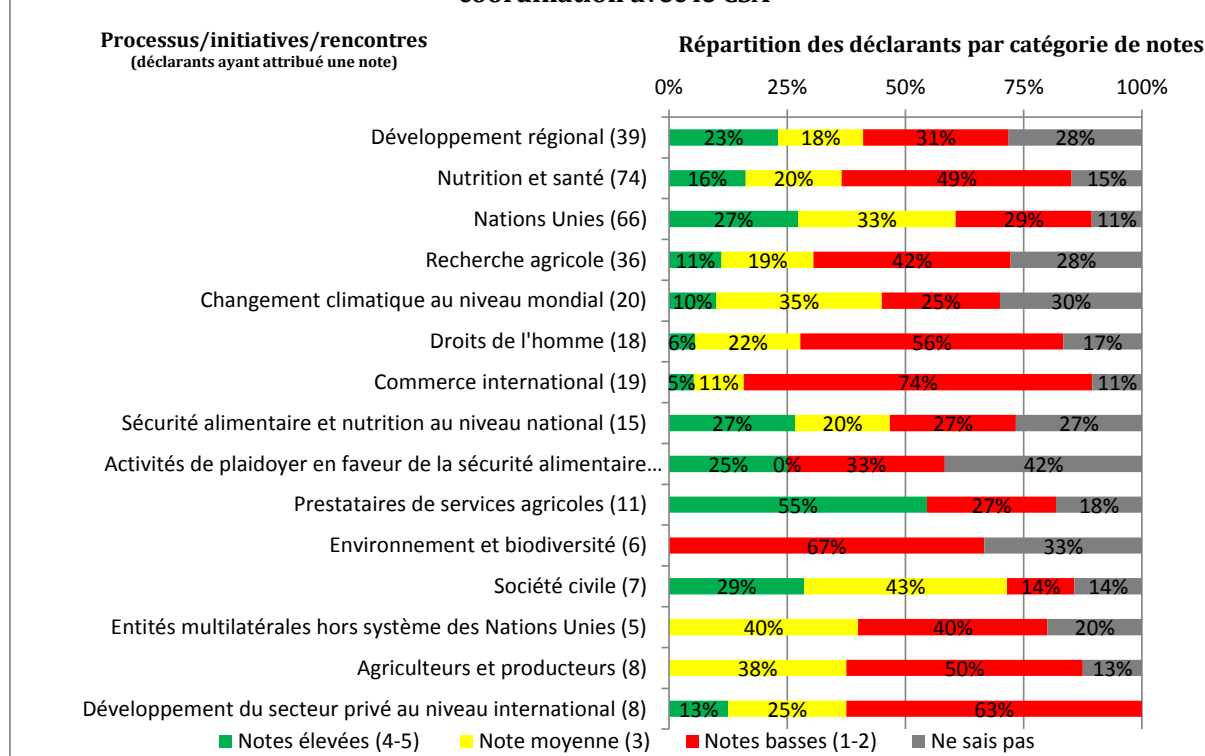
Catégories		Fréquence des catégories	
		nombre	% du total
11	Environnement et biodiversité	19	3 %
12	Société civile	18	3 %
13	Entités multilatérales hors Nations Unies	17	3 %
14	Agriculteurs et producteurs	13	2 %
15	Développement du secteur privé au niveau international	13	2 %
<b>Total général</b>		<b>647</b>	<b>100 %</b>

38. Les réponses à la question 13 donnent un nouvel aperçu de l'intérêt marqué des déclarants pour la coordination du CSA avec les institutions régionales chargées du développement. Si certains déclarants ont fait référence au domaine du développement régional de manière générale (notamment des conférences régionales, des instituts régionaux, etc.), d'autres ont mentionné des enceintes régionales en particulier. Parmi ces dernières, les instituts africains et latino-américains ont été de loin les plus fréquemment cités, notamment le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA). Cependant, cela peut s'expliquer, au moins en partie, par le fait qu'une grande partie des déclarants ont indiqué qu'ils travaillaient sur ces deux régions. Le degré de priorité élevé associé au domaine thématique «Nutrition et santé» montre à quel point les déclarants sont désireux de voir le CSA traiter la nutrition de manière plus approfondie, ce que confirme les réponses comparables apportées à d'autres questions (les réponses intéressant les priorités mondiales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition sont synthétisées à la figure 6 et celles indiquant quels groupes de parties prenantes concernées par la sécurité alimentaire et la nutrition ne sont pas représentés au CSA sont résumées au tableau 5). Quelques institutions ou plateformes apparaissent de manière récurrente dans les réponses, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS)/Assemblée mondiale de la santé (WHA) (16 réponses), le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies (16 réponses) et Renforcement de la nutrition (15 réponses).

39. Il convient de noter que la catégorie appelée «Système des Nations Unies» englobe les organisations et plateformes du système des Nations Unies qui n'entrent pas dans les catégories thématiques recensées. L'OMS, par exemple, relève de l'intitulé «Nutrition et santé», la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) du «Changement climatique au niveau mondial», la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) du «Commerce» et le Conseil des droits de l'homme des «Droits de l'homme». La catégorie «Système des Nations Unies» comprend les organismes ayant leur siège à Rome, l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil économique et social et les plateformes/processus présentant un caractère transversal, comme les objectifs de développement durable et les débats sur l'après-2015. De même, la catégorie «Entités multilatérales hors Nations Unies» englobe des institutions comme le G20, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et l'Union européenne (UE), qui n'entrent pas naturellement dans les catégories thématiques mais travaillent occasionnellement sur des questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

40. Environ la moitié (146 déclarants) des personnes ayant répondu à la question 13 ont évalué le degré de coordination entre le CSA et chacun des processus, initiatives ou rencontres qu'ils avaient indiqués comme prioritaires (question 14). Les résultats sont présentés à la figure 10, qui reprend les catégories du tableau 6.

**Figure 10: Processus, initiatives ou rencontres mondiales ou régionales considérées comme pertinentes par les déclarants, et degré de coordination avec le CSA**



41. Comme le montre la figure 10, les opinions des déclarants sur le degré de coordination du CSA avec les processus qu'ils ont indiqués comme prioritaires sont variables et le taux de réponse globale à la question 14 est relativement faible<sup>22</sup>. Cependant, d'après les informations obtenues, il existe une marge de progression importante, ce qui justifie la poursuite des débats au sein du CSA.

### *Promotion de la convergence des politiques*

42. Le critère «Promotion de la convergence des politiques» vise à évaluer la mesure dans laquelle le CSA promeut la cohérence des politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition en intégrant les contributions de toutes les parties prenantes pertinentes. À la question 19, il a été demandé aux déclarants d'évaluer avec quel degré d'efficacité le CSA conduisait les parties intéressées à un consensus mondial sur les politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Soixante-neuf pour cent de l'échantillon (322 déclarants) ont répondu à la question. Le tableau 7 ci-après illustre la fréquence des différentes notes attribuées par les déclarants.

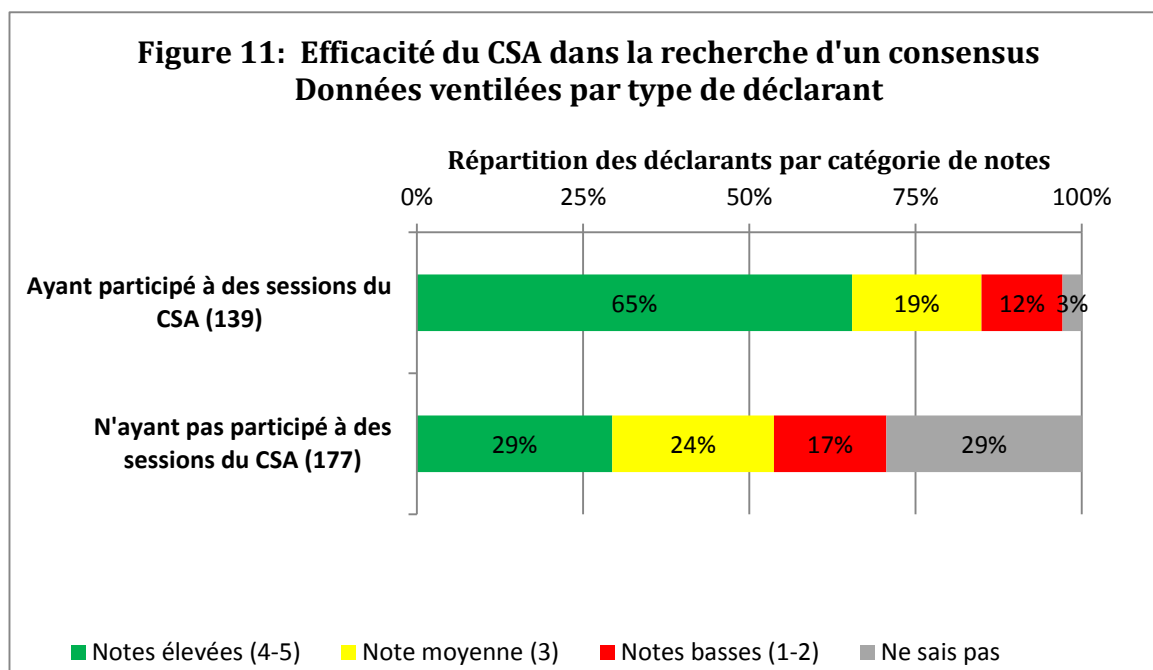
<sup>22</sup> Il convient de noter que la question 13 ne précisait pas si les initiatives, processus ou rencontres à indiquer devaient être ou non ceux dans lesquels le CSA s'était engagé jusqu'à présent. Cette ambiguïté permet d'expliquer en partie les notes basses et/ou le faible taux de réponse.

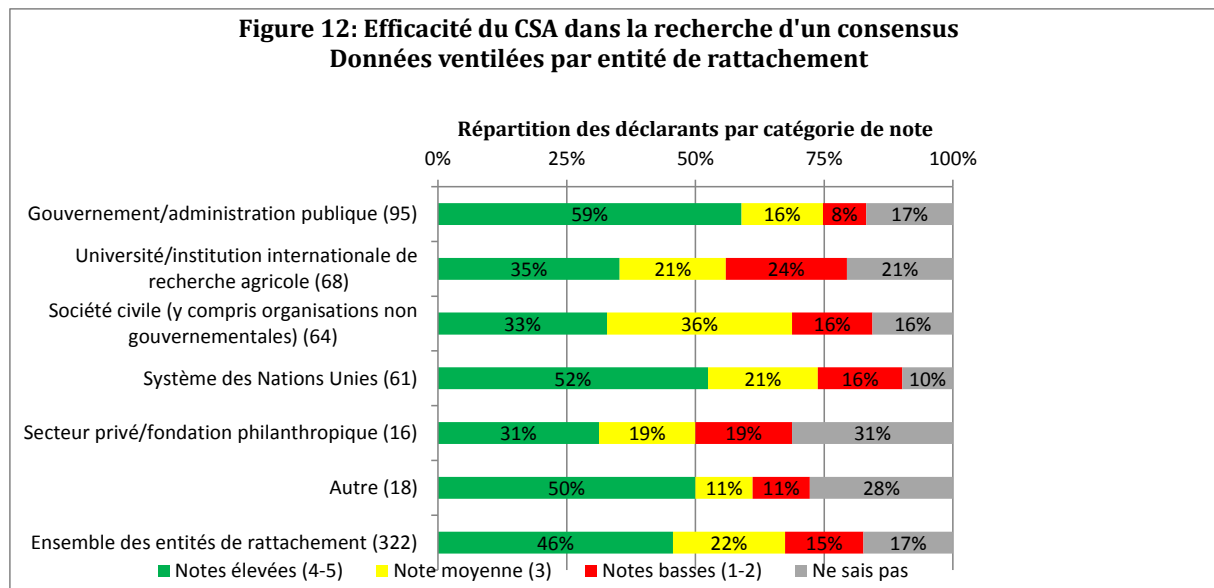
**Tableau 7: Efficacité du CSA dans la recherche d'un consensus**

**Question 19: À votre avis, avec quel degré d'efficacité le CSA conduit-il les parties intéressées à un consensus mondial sur les politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, sur une échelle de 1 («pas du tout efficacement») à 5 («très efficacement») ?**

Notes	Ensemble des déclarants		
	Fréquence des réponses		
	%	%	nombre
1 («pas du tout efficacement»)	3 %	15 % <span style="color: red;">■</span>	9
2	12 %		40
3	22 %	22 % <span style="color: yellow;">■</span>	70
4	34 %	46 % <span style="color: green;">■</span>	110
5 («très efficacement»)	11 %		37
Ne sais pas	17 %	17 % <span style="color: gray;">■</span>	56
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>322</b>

43. Les histogrammes ci-dessous montrent la fréquence des réponses données, ventilées par type de déclarant (figure 11) et par entité de rattachement (figure 12).





44. Les résultats ci-dessus témoignent que les déclarants ayant participé à au moins une session du CSA depuis la réforme de 2009 et ceux désignés par des gouvernements perçoivent d'une manière globalement positive la capacité du CSA de rechercher un consensus sur les politiques mondiales de sécurité alimentaire et de nutrition. Afin de mieux comprendre pourquoi les autres déclarants considèrent que cette capacité est limitée, il convient de poursuivre la réflexion. La capacité d'amener les parties prenantes à un consensus, qui fait l'objet de la question 19, n'est que l'un des aspects du critère «Promotion de la convergence des politiques». Parmi les autres aspects essentiels, citons la capacité du CSA de promouvoir l'intégration et la cohérence des politiques sur les plans horizontal (entre pays, organisations, parties prenantes, etc.) et vertical (du niveau local à l'échelle mondiale, et inversement). Les réponses concernant l'«Influence du CSA» sur le dialogue relatif aux politiques et la «Capacité d'assimilation» des recommandations du CSA intéressant les politiques par les parties prenantes aux niveaux régional et mondial, qui sont présentées dans les pages suivantes et synthétisées aux figures 21 et 22, peuvent aussi donner un aperçu restreint de ces aspects. Néanmoins, la capacité du CSA de promouvoir la convergence des politiques nécessite une évaluation plus approfondie.

### *Prise de décisions fondées sur des données factuelles*

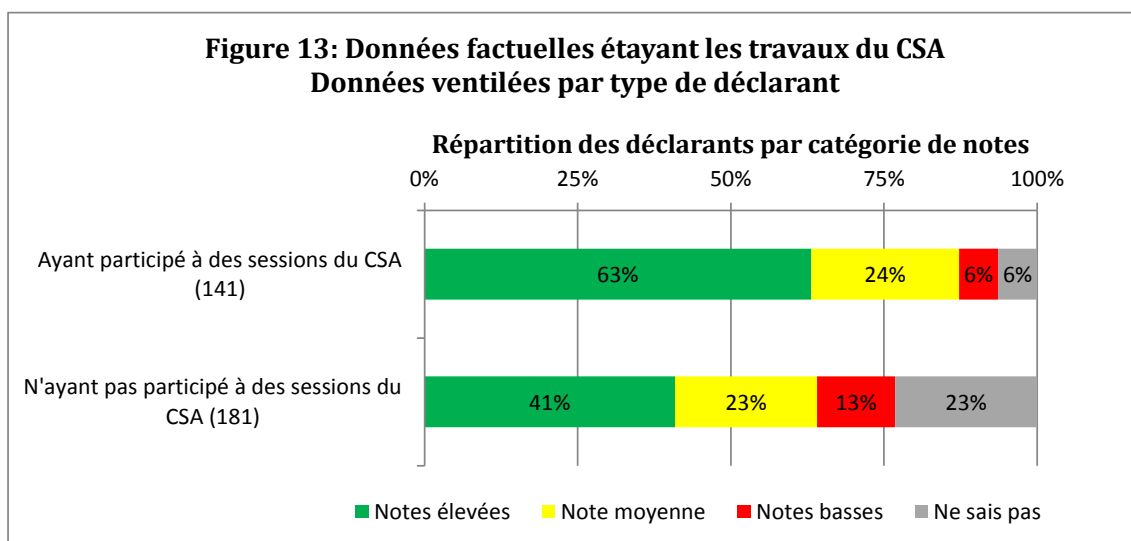
45. L'un des piliers du CSA réformé est l'utilisation de données factuelles solides pour faciliter les négociations et aboutir à un consensus sur des recommandations relatives aux politiques. L'enquête a permis d'évaluer dans quelle mesure le travail du CSA s'appuyait sur des données factuelles (question 15) et avec quel degré d'efficacité les rapports du HLPE, groupe indépendant d'experts internationaux produisant des documents fondés sur des éléments concrets à la demande du CSA, étaient utilisés pour étayer les travaux du CSA (question 17). Le tableau 8 présente les réponses formulées sur le premier aspect.

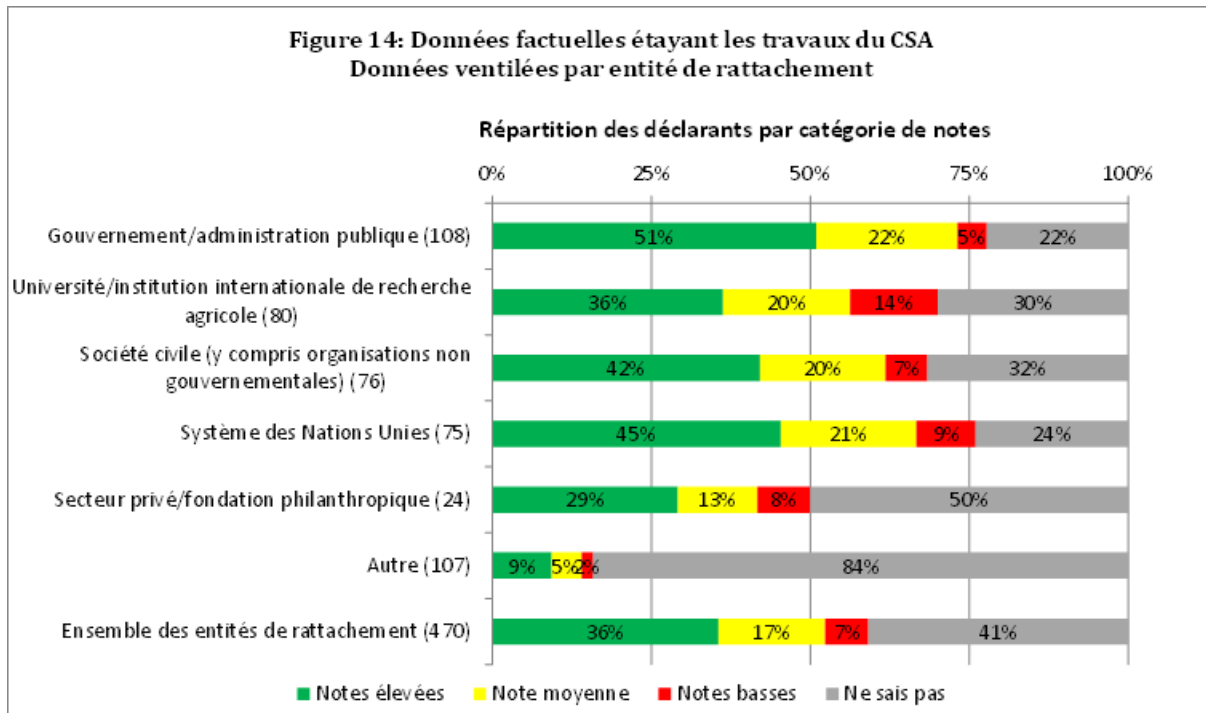
**Tableau 8: Données factuelles étayant les travaux du CSA**

**Question 15** À votre avis, dans quelle mesure le travail du CSA s'appuie-t-il sur des données factuelles, sur une échelle de 1 («aucunement») à 5 («considérablement»)?

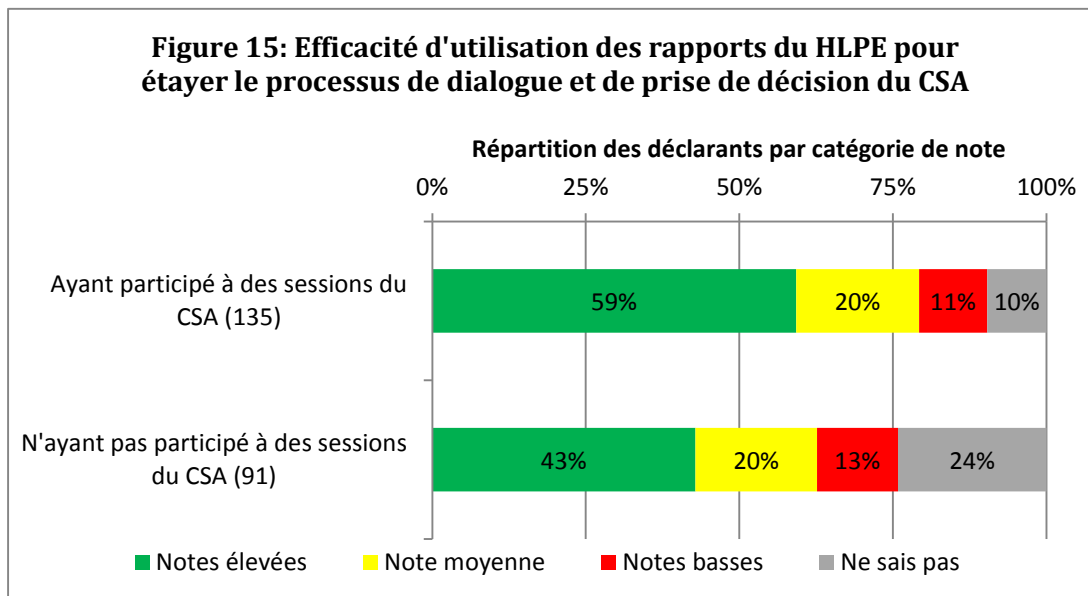
Notes	Ensemble des déclarants		
	Fréquence des réponses		
	%	%	nombre
1 («aucunement»)	1 %	7 % <span style="color:red">■</span>	4
2	6 %		28
3	17 %	17 % <span style="color:yellow">■</span>	79
4	24 %	36 % <span style="color:green">■</span>	112
5 («considérablement»)	12 %		55
Ne sais pas	41 %	41 % <span style="color:gray">■</span>	192
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>470</b>

46. Sur les histogrammes ci-après, les réponses sont ventilées par type de déclarant (figure 13) et par entité de rattachement (figure 14). Ces graphiques montrent que les personnes ayant assisté à des sessions du CSA sont celles qui présentent le plus haut degré de satisfaction quant à la qualité des données factuelles sur lesquelles s'appuient les travaux du CSA. Seuls quelques déclarants ont attribué des notes faibles. Les universités et les institutions de recherche sont les entités de rattachement les plus représentées parmi celles qui ont donné des notes basses (14 pour cent). Compte tenu des limites de l'enquête, on ne dispose pas de suffisamment de données nuancées pour déterminer si ces notes sont liées à une perception négative des données factuelles mises à disposition aux fins des travaux du CSA ou de la capacité du CSA d'utiliser ces données dans la prise de décisions (voir également la figure 15 à ce propos). Cependant, de façon générale, les données factuelles étayant les travaux du CSA sont l'une des caractéristiques associées au degré de satisfaction le plus élevé dans le cadre de l'enquête et, par conséquent, on peut les considérer comme un atout relatif du CSA.





47. Les questions 16 à 18 sont axées sur les travaux du HLPE. En réponse à la question 16, environ la moitié de l'échantillon (soit 234 déclarants) a indiqué avoir entendu parler du travail du HLPE (figure 16). Il a été demandé à ces personnes d'évaluer avec quel degré d'efficacité les rapports du HLPE étaient utilisés pour étayer le processus de dialogue et de prise de décisions du CSA. Au total, 53 pour cent d'entre elles (soit 123 déclarants) ont attribué des notes élevées (voir les figures 12, 13 et 14 à l'annexe 1 pour des informations plus détaillées). À la figure 15, les réponses sont ventilées par type de déclarant. Il en ressort qu'environ 60 pour cent des déclarants ayant une expérience antérieure du CSA ont attribué des notes élevées.



48. Globalement et comme indiqué précédemment, les données factuelles étayant les travaux du CSA peuvent être considérées comme un atout relatif parmi les critères d'évaluation de l'efficacité du CSA qui ont été traités. Sur les 101 déclarants ayant formulé des observations valables sur la base de connaissances des travaux du CSA (question 18), 52 avaient une opinion positive de la qualité de ces

données factuelles, 31 étaient d'avis neutre et 18 étaient sceptiques. Il convient de noter que, sur les 52 déclarants ayant apporté des réponses positives, 22 ont ajouté que les rapports du HLPE devaient être davantage connus (renforcement des activités de communication et de diffusion), 10 ont indiqué que ces rapports, bien que de bonne qualité, ne semblaient pas avoir d'application pratique, et 9 ont estimé que les décisions du CSA ne reflétaient pas comme il se devait les recommandations du HLPE. Outre les 52 réactions positives, 31 personnes ont apporté des réponses valables neutres sur la question des données factuelles ou de la qualité des travaux scientifiques, tout en recommandant d'élargir les consultations/examens des rapports par des pairs dans divers milieux universitaires, organismes des Nations Unies et autres entités, y compris sur le terrain.

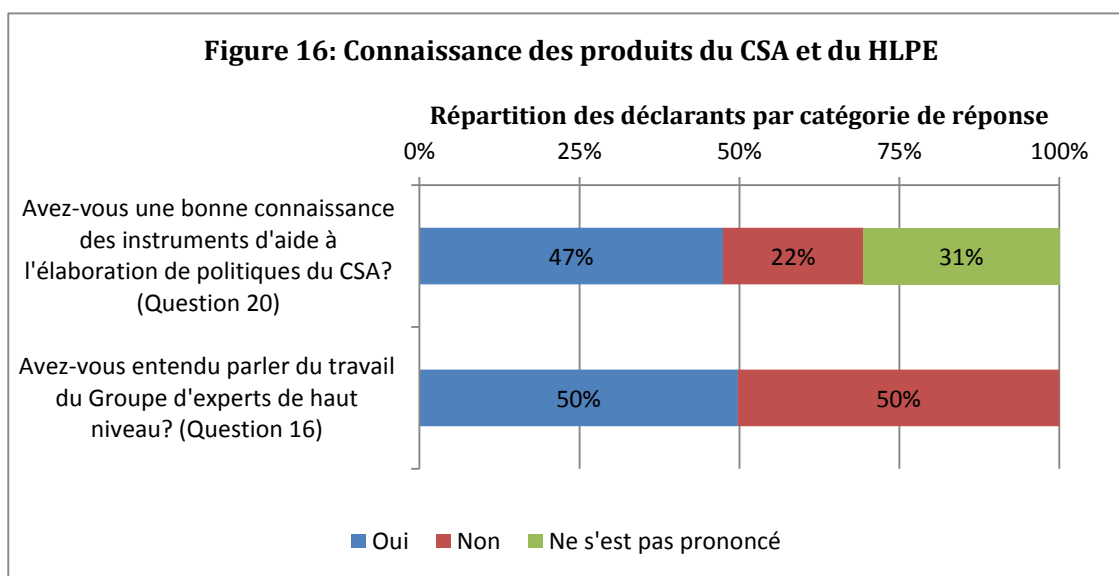
**Encadré 3: Extraits des observations des déclarants sur la prise de décisions fondées sur des données factuelles**

*«Le CSA a globalement bien réussi à apporter des connaissances en rapport avec la prise de décisions, comme par l'intermédiaire du processus du HLPE. Il doit continuer à s'efforcer de communiquer les expériences et les connaissances des petits producteurs de denrées alimentaires – pêcheurs, éleveurs, ouvriers, populations autochtones et agriculteurs – à tous les niveaux du processus décisionnel. Outre le HLPE, il pourrait s'appuyer pour ce faire sur des forums spéciaux, des canaux de partage des connaissances, des films, des médias sociaux et d'autres modes de création et d'interaction qui fassent appel aux véritables intéressés, et devrait aussi avoir le plus de pouvoir dans l'amélioration de la sécurité alimentaire pour tous.»*

### Stratégie de communication du CSA

49. Le critère «Stratégie de communication du CSA» est défini comme la «mesure dans laquelle le CSA communique efficacement ses principaux résultats et se fait mieux connaître auprès des décideurs et des autres parties prenantes pertinentes à tous les niveaux<sup>23</sup>». Dans le cadre de l'enquête, son évaluation a été abordée sous différents angles: directement par des questions sur la connaissance des instruments du CSA relatifs aux politiques et des travaux du HLPE, et indirectement par l'analyse de la proportion des déclarants ayant répondu «Ne sais pas».

50. Il a été demandé aux déclarants s'ils avaient une bonne connaissance des instruments d'aide à l'élaboration de politiques du CSA. Il leur avait été demandé auparavant, dans une autre question, s'ils avaient entendu parler du travail du Groupe d'experts de haut niveau? Les résultats globaux sont présentés à la figure 16.

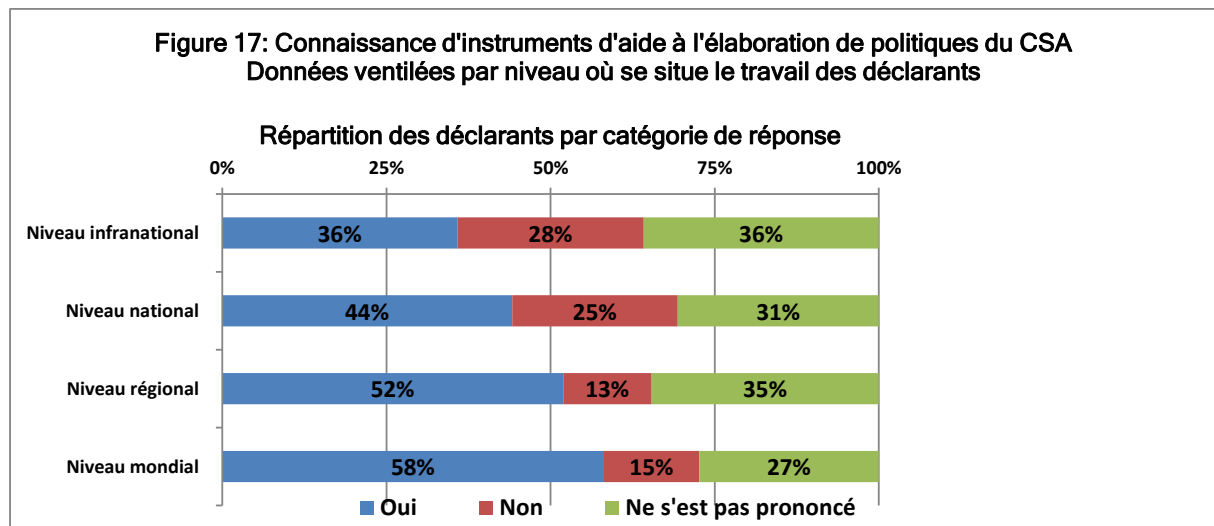


<sup>23</sup> CFS 2014/41/11.

51. La figure 16 montre qu'environ la moitié des déclarants ne connaissaient aucun instrument d'aide à l'élaboration de politiques du CSA (53 pour cent) ni n'avaient entendu parler du travail du HLPE (50 pour cent). Les résultats changent lorsque l'on ventile les informations par type de déclarant. Dans le groupe des déclarants désignés, plus de 70 pour cent ont répondu «oui» aux deux questions. Parmi les personnes ayant assisté à une session du CSA, plus de 90 pour cent ont répondu par l'affirmative. En ventilant les résultats par entité de rattachement, on constate avec intérêt que 27 pour cent des déclarants appartenant à la catégorie «Gouvernement/administration publique» et 38 pour cent de ceux relevant d'une «Université» ou d'une «Institution internationale de recherche agricole» ne connaissaient aucun instrument d'aide à l'élaboration de politiques du CSA (voir les tableaux 3 et 4 et les figures 15, 16, 17 et 18 à l'annexe 1 pour plus de détails).

52. S'agissant de la capacité du CSA de sensibiliser aux questions de sécurité sanitaire et de nutrition, il convient de noter qu'une grande partie de l'échantillon n'a pas répondu à certaines questions pertinentes ni sélectionné «Ne sais pas». Environ un quart des déclarants (soit 26 pour cent de l'échantillon ou 121 déclarants), par exemple, ont choisi «Ne sais pas» à la question 6 portant sur la mesure dans laquelle le CSA traitait les questions les plus importantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. De même, 40 pour cent des déclarants n'ont pas évalué la qualité des données factuelles étayant les travaux du CSA (question 15).

53. Ces résultats s'expliquent en partie par la portée des efforts de communication du CSA, qui semble être – et il n'y a rien d'étonnant à cela – moindre dans les groupes de déclarants non désignés ou n'ayant pas assisté à des sessions du CSA. Parmi les déclarants ayant indiqué qu'ils travaillaient au niveau mondial, la proportion de ceux qui connaissaient le CSA était plus importante et la proportion de ceux ayant répondu «Ne sais pas» était globalement plus faible. La figure 17 ci-après montre que la proportion de personnes ayant connaissance des instruments d'aide à la formulation de politiques du CSA était plus importante chez les déclarants travaillant principalement au niveau mondial que chez ceux travaillant essentiellement aux niveaux régional, national ou infranational.



54. Sur la base de ce qui précède, on peut conclure qu'il reste encore du travail à accomplir à toutes les parties prenantes au CSA pour faire connaître davantage le Comité et ses produits, en particulier aux niveaux régional et national. Les observations formulées au titre des questions 18 (base de connaissances des travaux du CSA) et 21 (utilité des produits du CSA relatifs aux politiques), dans lesquelles des déclarants ont indiqué qu'il fallait que les produits du CSA soient plus connus, confirment qu'il convient d'envisager un renforcement des efforts de communication du CSA.

**Encadré 4: Extraits des observations des déclarants sur la stratégie de communication du CSA**

«Faites connaître votre nom et vos objectifs. Les gens ne vous connaissent pas. Or, ils devraient !»

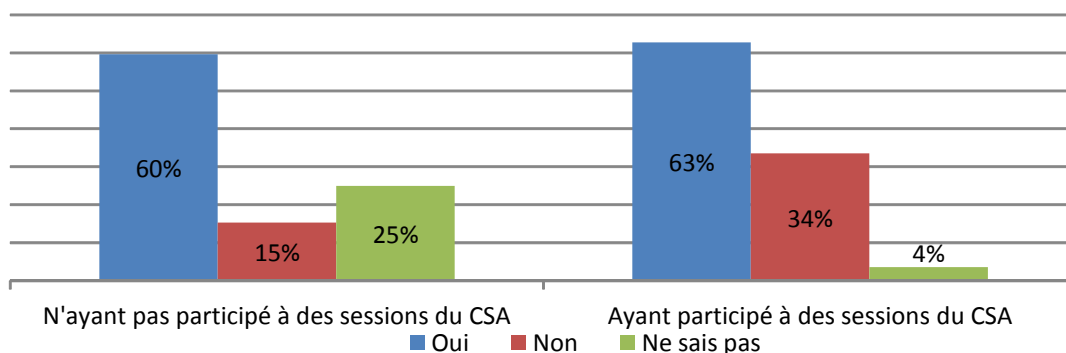
«Dans les pays en développement [...] la plupart des groupes et organisations qui sont directement concernés par la sécurité alimentaire sont moins informés des possibilités de partager leurs idées dans des enceintes comme le CSA donc la mutualisation des connaissances est extrêmement limitée. Il est possible d'améliorer les choses en faisant appel à des organisations locales qui participent à la communication pour le développement comme le Centre pour la communication et le développement durable pour tous (CECOSDA) afin de renforcer les flux d'informations et le partage des connaissances.»

**Réactivité du CSA**

55. Le critère d'évaluation «Réactivité du CSA» est associé au résultat C sur le renforcement des actions nationales et régionales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et, plus particulièrement, au rôle du CSA dans la facilitation de l'appui en la matière. Il a été demandé aux déclarants s'ils pensaient que le CSA jouissait d'un avantage comparatif s'agissant de prêter conseil et assistance aux pays qui en faisaient spécifiquement la demande au regard des problèmes qu'ils rencontraient en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (question 26). Au total, 315 réponses valables ont été enregistrées, 61 pour cent des déclarants (soit 191) s'étant prononcés favorablement. Les résultats ventilés par type de déclarant sont présentés à la figure 18 ci-après.

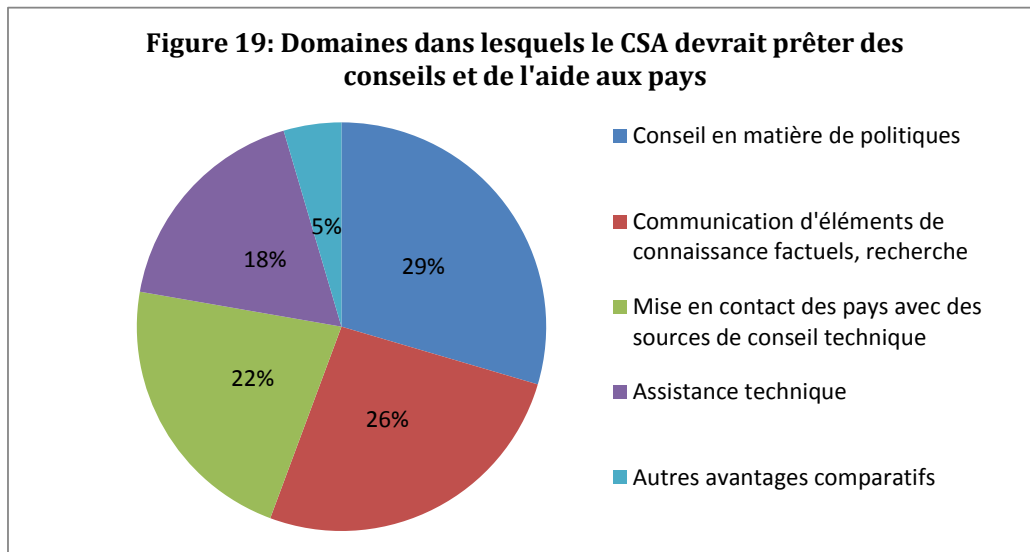
**Figure 18: Avantage comparatif du CSA dans l'aide aux pays**

**Question 26: Pensez-vous que le CSA jouisse d'un avantage comparatif s'agissant de prêter conseil et assistance aux pays qui en font spécifiquement la demande au regard des problèmes qu'ils rencontrent en matière de sécurité alimentaire et de nutrition**

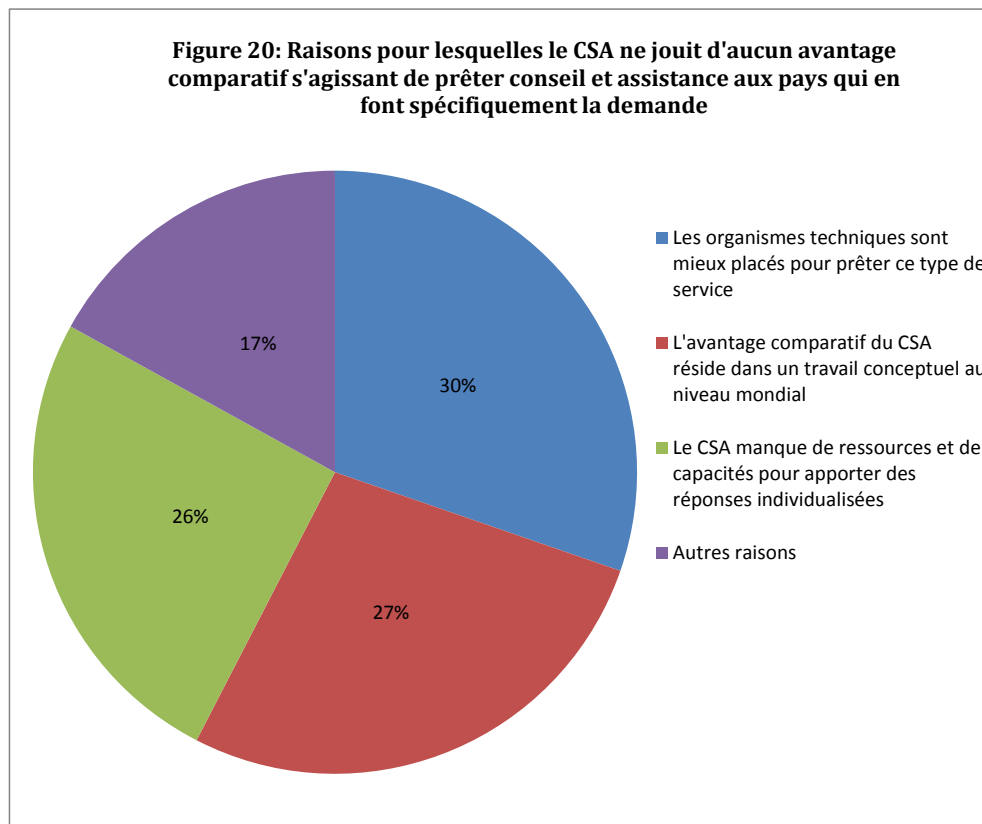


56. Étant donné qu'aucun pays ni région n'a adressé de demande d'appui ou d'avis au CSA, il est surprenant qu'une telle proportion de déclarants aient estimé que le CSA disposait d'un avantage comparatif dans ce domaine. Cela indique peut-être qu'ils avaient des perceptions différentes de ce en quoi consistait la fourniture d'avis: certains pouvaient penser, par exemple, que le CSA remplissait actuellement cette mission à travers son rôle dans la convergence des politiques, en fournissant des avis aux pays et aux régions de manière indirecte par le truchement des débats, des enseignements tirés, du partage d'expériences, etc. Le résultat obtenu peut aussi être le signe que les déclarants pensaient que le CSA était en capacité de prêter un appui à la demande des pays et des régions. Il est important de noter qu'une proportion plus élevée des déclarants ayant assisté à une session du CSA pensaient que cet organe ne jouissait d'aucun avantage comparatif dans ce domaine (34 pour cent).

57. Il a été demandé aux déclarants qui estimaient que le CSA disposait d'un avantage comparatif dans la fourniture d'un appui et d'avis aux pays (191 déclarants) de préciser dans quel(s) domaine(s) s'exprimait cet avantage (question 27). Ils pouvaient choisir plusieurs réponses parmi celles proposées. Les résultats sont présentés à la figure 19.



58. Environ un quart des déclarants ayant répondu à la question 26 (soit 75 déclarants) ont indiqué que le CSA ne jouissait d'aucun avantage comparatif s'agissant de prêter conseil et assistance aux pays qui en faisaient spécifiquement la demande au regard des problèmes qu'ils rencontraient en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Il leur a été demandé de justifier leur réponse. La figure 20 illustre la fréquence des réponses que les déclarants ont choisies parmi celles proposées.



59. Sur la base des résultats ci-dessus, on constate qu'une proportion importante des déclarants ont indiqué que le CSA jouissait d'un avantage comparatif s'agissant de prêter conseil et assistance aux

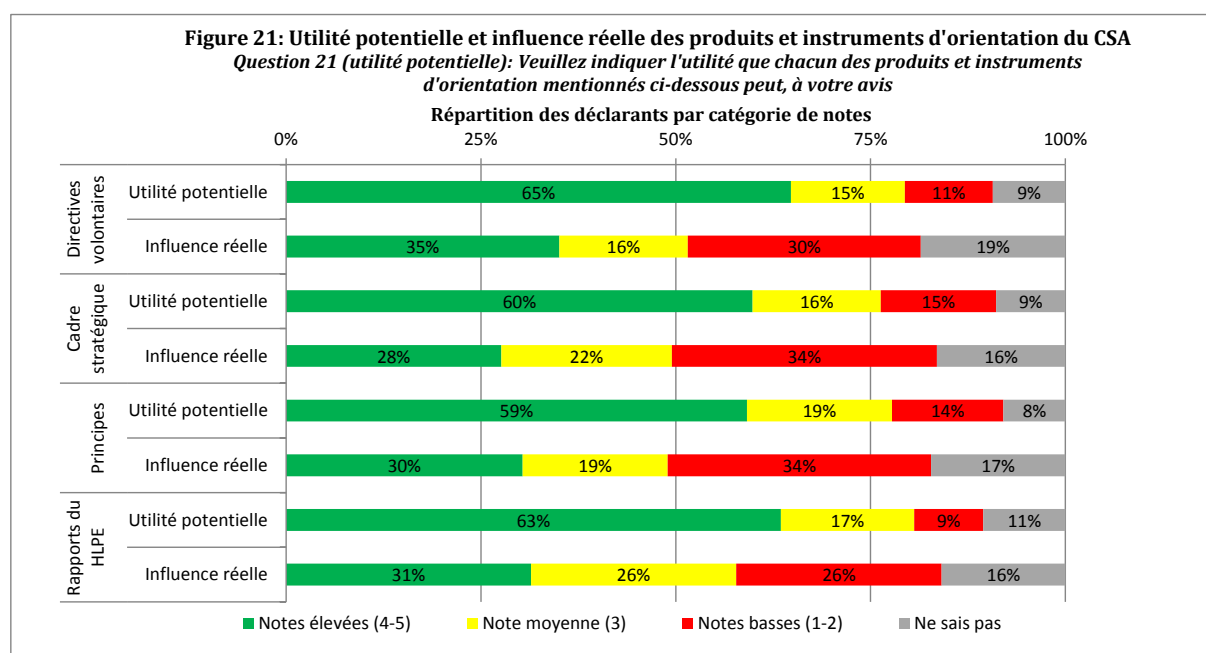
pays et aux régions (en particulier des avis en matière de politiques, comme indiqué à la figure 19) alors que le Comité n'avait pas encore reçu de demande de ce type. Il convient de chercher les raisons de cette incohérence apparente, qui entravent la progression vers le résultat C, ainsi que d'étudier la faisabilité d'un comité mondial des Nations Unies qui fournirait des avis à la demande expresse des pays. Globalement, l'évaluation du résultat C doit aussi tenir compte des autres aspects qui sont présentés dans la sous-section suivante.

### *Influence du CSA/capacité d'assimilation*

60. Outre la réactivité du CSA, les critères d'évaluation «Influence du CSA» et «Capacité d'assimilation» sont associés au résultat C. Ils visent à évaluer respectivement dans quelle mesure le Comité influence positivement les processus afférents aux politiques par l'exécution et la promotion de ses résultats principaux et dans quelle mesure les membres du CSA et les autres parties prenantes sont capables d'utiliser les produits du CSA relatifs aux politiques aux niveaux régional et national. Ces aspects ont été traités aux questions 21 à 25.

61. Il a été demandé aux déclarants d'indiquer l'utilité que chacun des produits et instruments d'orientation du CSA pouvait, à leur avis, avoir sur la définition des politiques dans leur région (question 21). La question portait spécifiquement sur les éléments suivants: les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (les Directives volontaires), le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (le Cadre stratégique), les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (les Principes), les rapports du HLPE et les recommandations du CSA en matière de politiques. En outre, il a été demandé aux déclarants d'évaluer les effets des Directives volontaires, du Cadre stratégique, des Principes et des rapports du HLPE dans leur pays, leur organisation ou leur domaine d'activité (question 22).

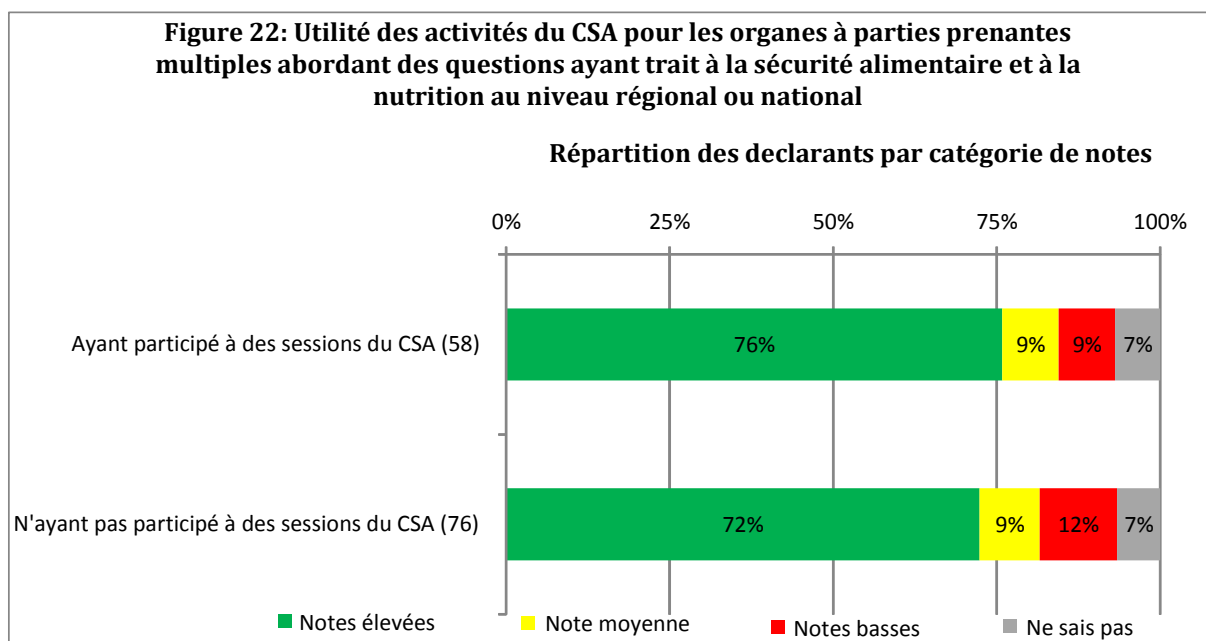
62. Les résultats des deux questions ci-dessus ont été combinés à la figure 21, qui associe les notes attribuées par les déclarants à l'utilité que les produits et instruments d'orientation du CSA peuvent avoir pour la définition des politiques et celles concernant l'influence réelle que ces instruments et produits ont eu jusqu'à présent.



63. La figure 21 montre que la majorité des déclarants (60 pour cent) estimaient que les instruments et produits d'orientation du CSA ayant été cités pouvaient avoir une utilité sur la définition des politiques. Néanmoins, l'influence réelle de ces instruments et produits n'était considérée comme forte que par environ 30 pour cent des déclarants. Cette différence pourrait être imputée en partie au fait que les produits et instruments d'orientation du CSA sont relativement nouveaux et que leur intégration dans les processus d'élaboration des politiques aux niveaux régional et national demande du temps et un certain engagement. Les résultats devraient être perceptibles à moyen ou long terme.

64. À la question 23, il a été demandé aux déclarants s'ils avaient connaissance d'un autre moyen par lequel le CSA avait influencé leur pays, région, organisation ou domaine d'activité. Sur les 38 déclarants ayant répondu, 11 ont indiqué que l'approche non conventionnelle du CSA (transversale et à parties prenantes multiples) avait été inspirante et 17 estimaient que leurs groupes respectifs avaient connaissance des produits du CSA. Les 10 autres considéraient que la difficulté consistait à transposer au niveau national l'influence que le CSA avait au niveau mondial. À la question 24, il a été demandé aux déclarants d'indiquer s'ils avaient connaissance d'organes à parties prenantes multiples abordant des questions ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau régional ou national et, à la question 25, d'évaluer le degré d'utilité que pourraient avoir les activités du CSA pour ces organes. Au total, 134 déclarants ont répondu à ces questions, soit 29 pour cent de l'échantillon. Les réponses ont été regroupées par type d'organe, axe thématique et zone géographique. Les déclarants ont cité principalement des organes internationaux, pouvant aussi être actifs aux niveaux régional et national, puis des organisations africaines et latino-américaines. Globalement, un nombre important de réponses mentionnaient des organes intergouvernementaux/interministériels, des organismes des Nations Unies ou des groupes de donateurs, ce qui illustre la diversité des perceptions du terme «à parties prenantes multiples». Les entités les plus fréquemment citées ont été le Renforcement de la nutrition, la FAO, le PDDAA, le Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

65. Plus de 70 pour cent des personnes ayant répondu à la question 24 ont attribué des notes élevées à l'utilité que pourraient avoir les activités du CSA pour les organes à parties prenantes multiples qu'ils avaient mentionnés. La figure 22 montre les résultats globaux, ventilés par type de déclarant.



66. Sur la base des résultats ci-dessus, on peut conclure que les travaux et produits du CSA à l'appui du dialogue relatif aux politiques et des organes à parties prenantes multiples abordant des questions ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau régional ou national sont perçus de manière globalement positive. Cela permet d'effectuer des comparaisons en vue d'évaluer au fil du temps comment ces produits ont été assimilés aux niveaux régional et national grâce à une analyse plus approfondie.

**Encadré 5: Extraits des observations des déclarants sur l'influence du CSA et la capacité d'assimilation**

*«Pénétrer dans des institutions locales travaillant dans les pays peut stimuler l'efficacité du CSA.»*

*«Le CSA doit apporter une valeur ajoutée à ce qui a déjà été fait et s'appuyer dessus. Les partenariats stratégiques avec des entités disposant de capacités d'exécution doivent être encouragés.»*

## V. CONCLUSION

67. L'enquête a fourni un aperçu des perceptions et opinions actuelles concernant l'efficacité du CSA. L'analyse était axée sur les principaux facteurs de réussite représentés par les critères d'évaluation détaillés à la section II. Des points forts et des points faibles ont été mis en évidence eu égard aux critères d'évaluation, ce qui permet de tirer des conclusions préliminaires d'ordre général sur l'avancée du CSA vers la vision définie dans le document relatif à sa réforme. Plus particulièrement, il ressort des résultats de l'enquête qu'il existe une marge de progression et que certains domaines pourraient faire l'objet d'évaluations plus approfondies.

68. S'agissant des critères d'évaluation associés au résultat A («Amélioration de la coordination mondiale pour les questions de sécurité alimentaire et de nutrition»), le CSA est perçu comme pertinent dans l'ensemble. Seule une petite partie des déclarants (huit pour cent de l'échantillon) s'est prononcée de façon négative sur la capacité du CSA de traiter les questions pertinentes intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial. Par conséquent, on peut conclure que le CSA est sur la bonne voie pour ce qui est d'intégrer ces questions à son programme. La performance du CSA sur le critère «Ouverture et participation» semble poser davantage problème car les opinions exprimées par des déclarants rattachés à différentes entités sont extrêmement variables. Il conviendrait d'effectuer une analyse plus approfondie afin de trouver les raisons de ces différences et de déterminer comment ouvrir davantage le CSA afin que tous les groupes pertinents de parties prenantes y participent. De même, le critère «Coordination et engagement» doit faire l'objet d'une évaluation supplémentaire visant à déterminer comment le CSA pourrait améliorer la coordination et nouer des liens stratégiques avec les acteurs et institutions pertinents, en particulier aux niveaux régional et national.

69. S'agissant du résultat B («Amélioration de la convergence des politiques sur des questions clés de sécurité alimentaire et de nutrition»), les impressions recueillies étaient globalement positives, aussi bien sur la promotion de la convergence des politiques que sur la prise de décisions fondées sur des données factuelles. Plus particulièrement, la majorité des déclarants (65 pour cent) ayant participé à des sessions du CSA ont exprimé une opinion positive sur la capacité du Comité d'amener les parties prenantes à un consensus sur les questions mondiales concernant les politiques en matière de sécurité sanitaire et de nutrition, ce qui est considéré comme une caractéristique fondamentale du CSA réformé. Néanmoins, l'enquête n'a pas été perçue comme un instrument adapté pour évaluer la capacité du CSA de promouvoir la cohérence des politiques sur les plans horizontal (entres pays, organisations, parties prenantes, etc.) et vertical (du niveau local à l'échelon mondial et inversement), qu'il est nécessaire d'analyser plus en profondeur en tenant compte de la capacité du Comité d'influencer (potentiellement et réellement) le dialogue sur les politiques aux niveaux régional et national. Le critère «Stratégie de communication du CSA» était associé au résultat B mais il est reconnu qu'une communication efficace doit être considérée comme essentielle à l'obtention des trois résultats. Il

ressort des résultats de l'enquête qu'environ 50 pour cent des déclarants n'ont pas une bonne connaissance des instruments d'orientation du CSA ni du travail du Comité en général. Par conséquent, toutes les parties prenantes doivent envisager d'accroître la portée des efforts de communication du CSA, en s'employant tout particulièrement à faire mieux connaître les méthodes de travail et les produits du Comité aux niveaux régional et national.

70. L'évaluation du critère associé au résultat C («Renforcement des actions nationales et régionales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition») a révélé d'éventuelles incohérences dans la manière dont est perçue la contribution du CSA aux mesures nationales et régionales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Plus particulièrement, en ce qui concerne le critère «Réactivité du CSA», la majorité des déclarants ont indiqué que le Comité jouissait d'un avantage comparatif s'agissant de prêter conseil et assistance aux pays qui en faisaient spécifiquement la demande au regard des problèmes qu'ils rencontraient en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Cependant, aucune demande de ce type n'avait encore été formulée et on ne sait toujours pas véritablement avec quelle efficacité un comité mondial pourrait répondre à des demandes d'assistance émanant spécifiquement de pays. Il serait utile de poursuivre les débats afin de déterminer pour quel type de conseils le CSA est perçu comme jouissant d'un avantage comparatif et de recenser les domaines qui ne sont pas couverts par les organes existants qui fournissent, communiquent ou appliquent des connaissances. En ce qui concerne l'influence du CSA et la capacité d'assimilation, il ressort des résultats de l'enquête que la plupart des déclarants ont une vision positive de l'utilité potentielle des travaux du CSA pour les organes régionaux et nationaux actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cependant, l'assimilation aux niveaux national et régional des produits et instruments d'aide à la formulation de politiques du CSA nécessite du temps et un certain engagement, et la plupart de ces produits sont encore relativement récents.

71. S'agissant de la perception dans les différentes régions, les déclarants européens ont généralement attribué une note élevée au CSA tandis que les résultats étaient plus mitigés dans les autres régions. Les déclarants du Proche-Orient, par exemple, ont attribué une note élevée à la pertinence du CSA mais une note basse sur le critère «Ouverture et participation». En règle générale, les parties prenantes ayant assisté à des manifestations du CSA ont attribué des notes plus élevées que les autres. Globalement, les déclarants rattachés à des gouvernements ou au système des Nations Unies ont attribué des notes plus élevées que ceux appartenant à la société civile et au secteur privé.

72. Des conclusions générales sont résumées au tableau 9, qui illustre les impressions principales sur chacun des critères d'évaluation traités dans l'enquête.

**Tableau 9: Synthèse des principales conclusions de l'enquête sur l'efficacité du CSA**

Résultats du CSA	Critères d'évaluation	Impressions principales
<b>Résultat A</b>  <b>Amélioration de la coordination mondiale pour les questions de sécurité alimentaire et de nutrition</b>	<b>1 Pertinence du CSA</b>	Le CSA examine dans le cadre de son programme les aspects les plus pertinents de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau mondial.
	<b>2 Ouverture et participation</b>	Les opinions exprimées par les déclarants variaient énormément d'une catégorie d'entités à une autre. Il est nécessaire de mener une analyse plus approfondie afin de déterminer les causes de ces variations.
	<b>3 Coordination et engagement</b>	Il convient d'approfondir la réflexion sur la manière dont le CSA pourrait améliorer la coordination avec les acteurs et institutions pertinentes, en se concentrant initialement sur le niveau régional.

<p><b>Résultat B</b></p> <p><b>Amélioration de la convergence des politiques sur des questions clés de sécurité alimentaire et de nutrition</b></p>	<p><b>4 Promotion de la convergence des politiques</b></p> <p><b>5 Prise de décisions fondées sur des données factuelles</b></p> <p><b>6 Stratégie de communication du CSA</b></p>	<p>La majorité des déclarants (65 pour cent) ayant assisté à des sessions du CSA avaient une opinion positive sur la capacité du CSA d'amener les parties prenantes à un consensus sur les questions de politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. La capacité du CSA de promouvoir la cohérence des politiques sur les plans horizontal et vertical doit être analysée de manière plus approfondie.</p> <p>La base de données factuelles étayant les travaux du CSA est globalement reconnue comme un point fort.</p> <p>Environ 50 pour cent des déclarants n'avaient pas une bonne connaissance des instruments d'aide à la formulation de politiques du CSA ni des travaux du Comité en général. Toutes les parties prenantes doivent envisager d'accroître la portée des efforts de communication du CSA.</p>
<p><b>Résultat C</b></p> <p><b>Renforcement des actions nationales et régionales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition</b></p>	<p><b>7 Réactivité du CSA</b></p> <p><b>8 Influence du CSA</b></p> <p><b>9 Capacité d'assimilation</b></p>	<p>Il sera important d'évaluer les attentes vis-à-vis du CSA et la compréhension de son rôle d'aide aux pays et régions sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition.</p> <p>La plupart des déclarants ont une vision positive de l'utilité potentielle des travaux du CSA pour les organes régionaux et nationaux travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.</p> <p>L'assimilation des produits et instruments d'aide à la formulation de politiques du CSA aux niveaux national et régional demande du temps et un certain engagement.</p>

73. Les résultats ci-dessus ont été renforcés par les réponses à la question ouverte 33, qui a donné la possibilité aux déclarants de formuler des suggestions sur la manière dont le CSA pourrait améliorer son efficacité globale. Au total, 105 observations valables ont été enregistrées. Elles ont été regroupées en fonction des thèmes abordés. Le tableau 10 montre les domaines les plus fréquemment cités, en indiquant leur fréquence.

Catégories	Fréquence (nombre d'observations)
Amélioration des liens et des interactions, en particulier aux niveaux régional et national	47
Ouverture/voies nouvelles/préoccupations concernant les mécanismes	34
Traitement d'une question spécifique de politique intéressant le déclarant	25
Communication et diffusion	16
Autre	Moins de 7 chacune

74. L'encadré ci-après rassemble des extraits tirés des observations des déclarants sur les moyens d'améliorer le CSA.

**Encadré 6: Extraits des observations des déclarants sur les moyens d'améliorer l'efficacité du CSA**

«Collaboration accrue avec les organes régionaux et nationaux. Diffusion accrue des travaux du CSA.»

«Trouver une raison claire et simple à l'existence du CSA. Maintenir une présence constante, soulever des questions délicates, établir des ordres du jour, faciliter le consensus et l'action collective sur les questions essentielles. Communiquer sur la manière dont le CSA fait la différence.»

«L'un des rôles principaux du CSA devrait être de se démarquer des différentes organisations, y compris de la FAO, et de fournir des perspectives essentielles sur la performance des donateurs bilatéraux et multilatéraux, et du système du CGIAR, dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cela serait extrêmement précieux pour ces organisations et pour le G20 s'agissant de fournir certains biens publics internationaux indispensables à la stabilité et au développement mondiaux.»

«Le CSA est déconnecté des autres enceintes.»

«Il serait possible d'améliorer l'efficacité du CSA en amenant davantage d'organisations à collaborer avec lui, même à petite échelle. Le Comité doit aussi trouver d'autres moyens de diffuser ses documents et de faire davantage sentir sa présence.»

«Les membres n'intègrent pas les travaux ni les recommandations du CSA. Si le principal atout du CSA est sa plateforme à parties prenantes multiples, il doit s'efforcer de promouvoir beaucoup plus efficacement les débats intégrant différents points de vue. Les mécanismes du secteur privé et de la société civile ont été une expérience utile mais ne semblent pas contribuer à ce que les divers points de vue de ces groupes soient entendus. Actuellement, il semble que de trop nombreuses voix soient étouffées. Il pourrait être judicieux de demander aux participants dans quelle catégorie ils se placeraient s'agissant de la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de voir s'il s'opère entre les participants des divisions plus naturelles que le concept général de "société civile" et de "secteur privé", par exemple, entre des organisations de plaidoyer, des organisations de défense des droits de l'homme, des organisations d'agriculteurs, des organisations locales ou de défense des droits des populations autochtones, des organisations de pratiques en matière de développement, les transformateurs d'aliments, les marchands de denrées alimentaires, etc.»

«Inciter le secteur privé à participer davantage et de manière plus pertinente, et améliorer la participation des groupes d'agriculteurs et de producteurs d'aliments.»

«L'avenir est au travail de qualité, aux parties prenantes multiples et aux partenariats! Le CSA est un exemple pour le système des Nations Unies!»

## ANNEXE 1

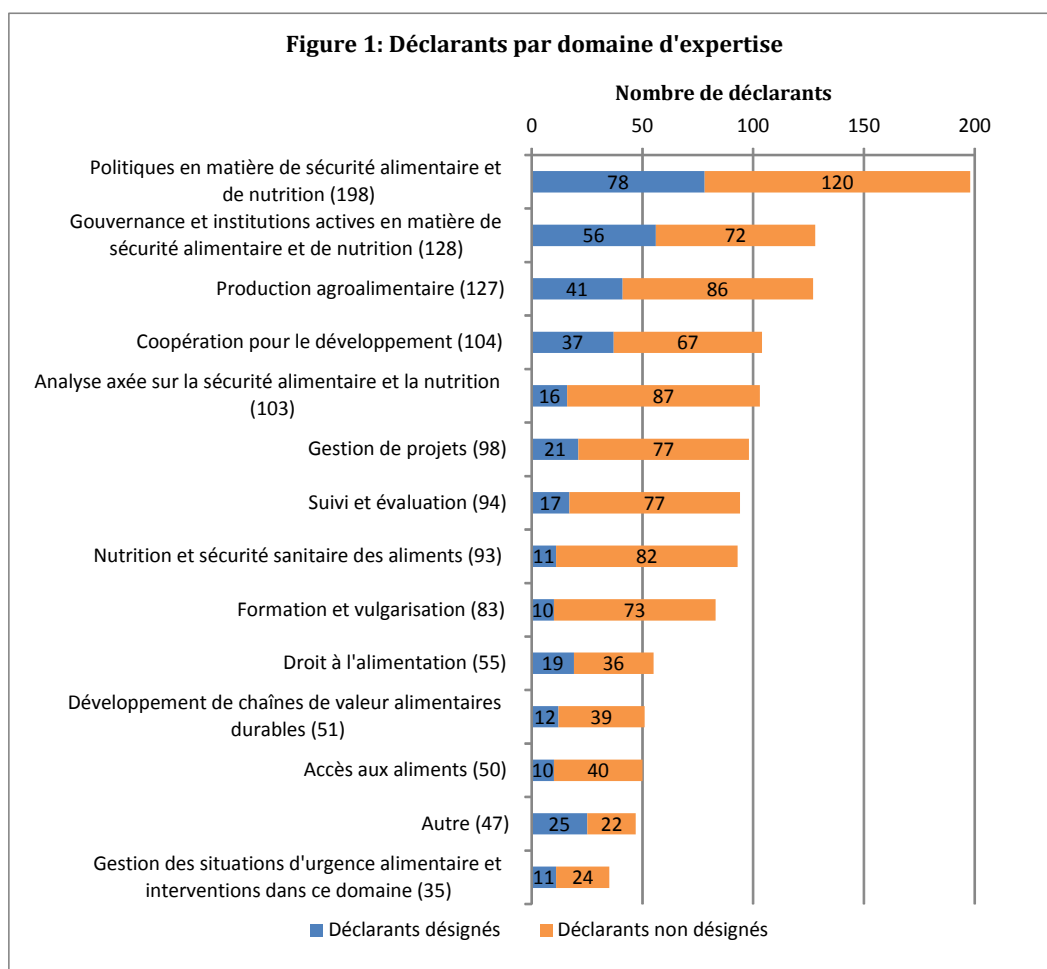
### TABLEAUX ET GRAPHIQUES COMPLÉMENTAIRES SUR LES CONCLUSIONS DÉCOULANT DE L'ENQUÊTE SUR LE CSA

Plusieurs graphiques et tableaux illustrant les résultats de l'enquête figurent dans le corps du texte. La présente annexe en fournit d'autres. Plus précisément, les informations communiquées dans le corps du texte sont ventilées par type de déclarant, par région géographique en fonction de la nationalité des déclarants et selon d'autres critères.

#### Données démographiques

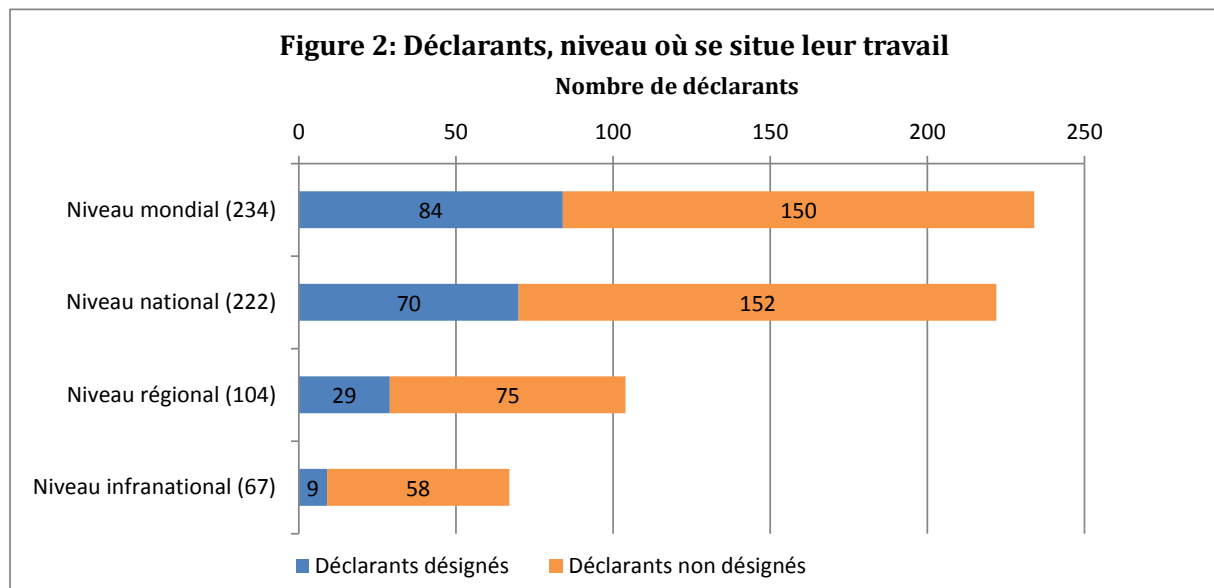
Il a été demandé aux déclarants d'indiquer: a) leur domaine de spécialisation; b) à quel niveau ils travaillaient principalement (mondial, régional, national ou infranational) et c) la ou les régions qui étaient le plus en rapport avec leurs activités. Les réponses sont représentées par les trois histogrammes ci-après. Les déclarants avaient la possibilité de choisir plusieurs réponses<sup>24</sup>.

#### Question 1: *Quel est votre domaine de spécialisation?*

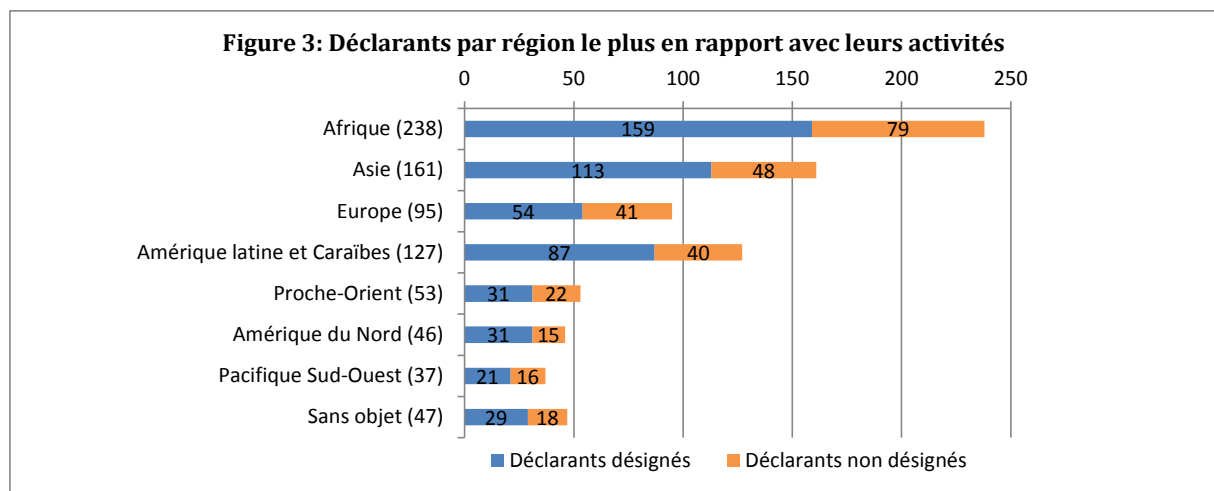


<sup>24</sup> Les déclarants ayant la possibilité de choisir plusieurs régions géographiques, la fréquence totale des réponses (804) est supérieure au nombre total de déclarants.

**Question 2: À quel niveau travaillez-vous principalement?**



**Question 3: Veuillez indiquer la région ou les régions qui sont le plus en rapport avec vos activités.**



**Pertinence du CSA**

**Question 4: Quels sont pour vous les trois questions ou thèmes prioritaires dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition?**

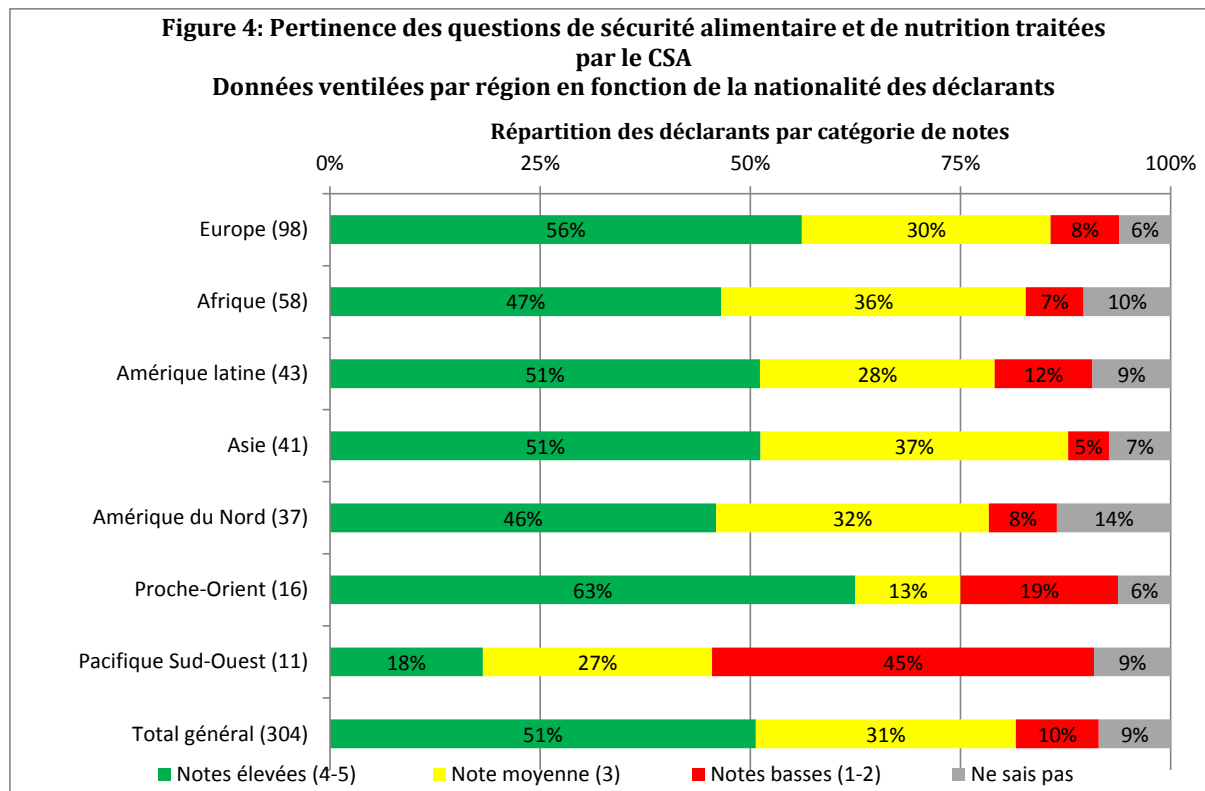
Au total, 1 141 réponses valables (observations ouvertes) indiquant des priorités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ont été enregistrées. Sur la base de l'analyse des principales questions abordées, elles ont été regroupées en 37 catégories. Au tableau 1 ci-après sont énumérés lesdites catégories et leur fréquence dans les réponses.

<b>Tableau 1: Priorités en matière de sécurité sanitaire et de nutrition indiquées par les déclarants, regroupées par catégorie</b>			
<b>Catégories de priorités en matière de sécurité sanitaire et de nutrition indiquées par les déclarants</b>		<b>Fréquence des catégories</b>	
		<b>nombre<sup>25</sup></b>	<b>% du total</b>
1	Amélioration de la nutrition et de la santé	171	11,6 %
2	Amélioration de la gouvernance et des politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition	128	8,7 %
3	Systèmes alimentaires durables	80	5,4 %
4	Accès à la nourriture	71	4,8 %
5	Petite agriculture/agriculture familiale	65	4,4 %
6	Agriculture et développement rural durables	61	4,1 %
7	Disponibilités alimentaires/production d'aliments	60	4,1 %
8	Gestion des effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la nutrition	58	3,9 %
9	Droit à l'alimentation	56	3,8 %
10	Enseignement, recherche et sécurité alimentaire et nutrition	54	3,7 %
11	Régimes fonciers/accès aux ressources	51	3,5 %
12	Pertes et gaspillage de nourriture	46	3,1 %
13	Sécurité sanitaire des aliments	44	3,0 %
14	Gestion durable des ressources naturelles	37	2,5 %
15	Investissements dans l'agriculture et dans la sécurité alimentaire et la nutrition	36	2,4 %
16	Établissement de liens entre la nutrition, l'agriculture et les systèmes alimentaires	36	2,4 %
17	Participation, caractère multisectoriel et partenariats public-privé	36	2,4 %
18	Commerce et sécurité alimentaire et nutrition	35	2,4 %
19	Crise alimentaire/vulnérabilité/risques	32	2,2 %
20	Parité hommes-femmes et sécurité alimentaire et nutrition	28	1,9 %
21	Agroécologie	26	1,8 %
22	Cours des denrées alimentaires/instabilité des prix	25	1,7 %
23	Eau	25	1,7 %
24	Lutte contre la malnutrition des enfants	22	1,5 %
25	Ressources génétiques/agriculture traditionnelle	21	1,4 %

<sup>25</sup> Dans certains cas, les priorités indiquées par les déclarants ont été associées à deux catégories et non une seule. C'est pourquoi la fréquence totale des catégories apparaissant au tableau 1 (1473) est supérieure au nombre total d'observations ouvertes ayant été enregistrées (1 141).

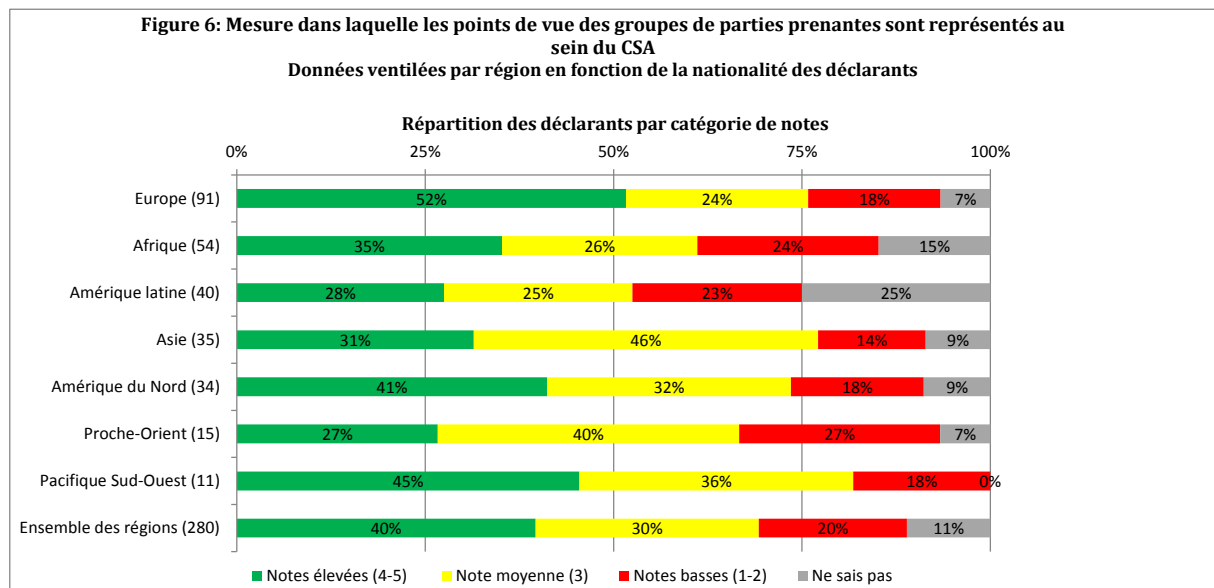
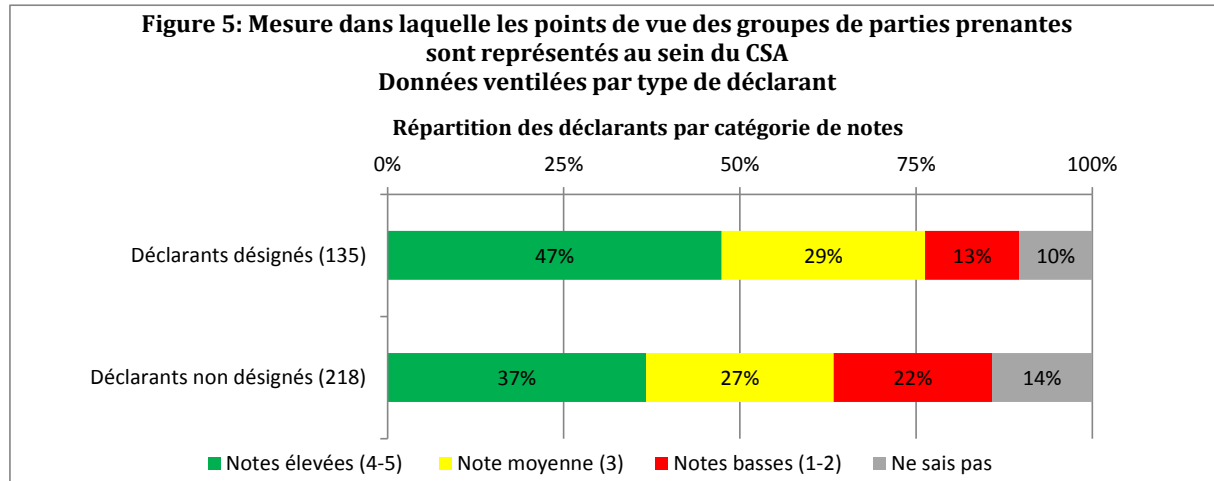
26	Suivi et évaluation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition/obligation de rendre des comptes	20	1,4 %
27	Migration, urbanisation et croissance démographique	20	1,4 %
28	Lutte contre la pauvreté	20	1,4 %
29	Accès aux marchés	18	1,2 %
30	Protection sociale et filets de sécurité	17	1,2 %
31	Diversification des aliments	16	1,1 %
32	Fertilité des sols/dégradation des terres	15	1,0 %
33	Pêches et aquaculture	13	0,9 %
34	Programme pour l'après-2015	9	0,6 %
35	Production et commercialisation de denrées agricoles	9	0,6 %
36	Foresterie et sécurité alimentaire et nutrition	6	0,4 %
37	Jeunes et sécurité alimentaire et nutrition	6	0,4 %
<b>Total général</b>		<b>1473</b>	<b>100,0 %</b>

**Question 6:** Évaluez de manière générale la mesure dans laquelle le CSA traite les questions les plus importantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, sur une échelle de 1 («pas du tout») à 5 («de manière très approfondie»).



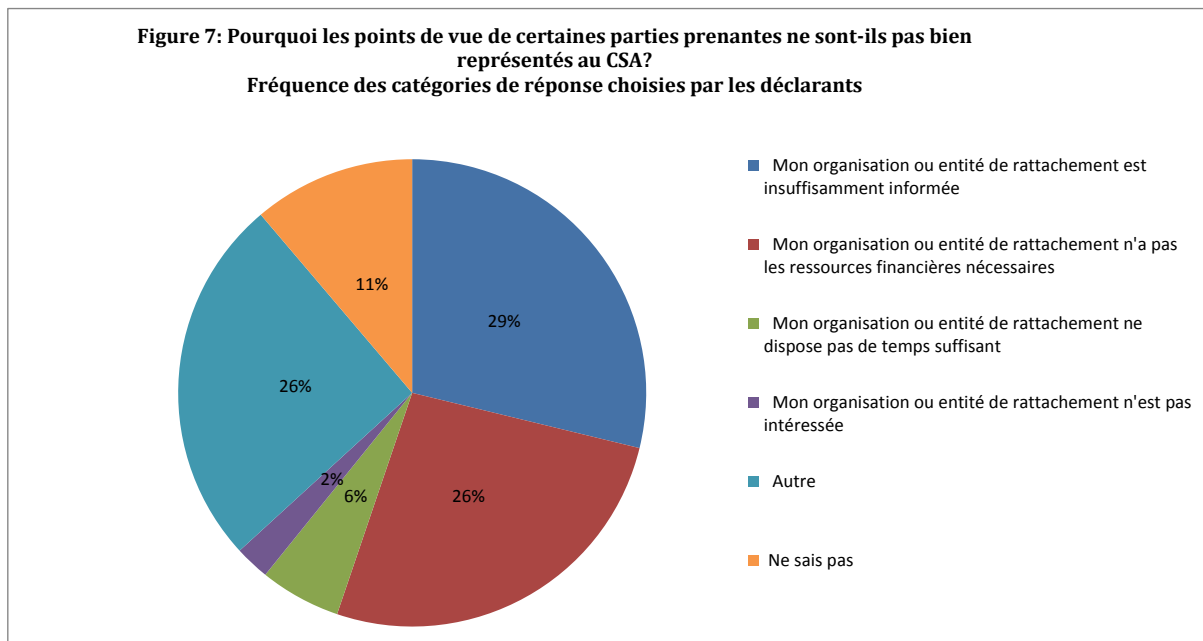
## Ouverture et participation

**Question 8:** *Veillez évaluer dans quelle mesure les points de vue du groupe de parties prenantes auquel vous appartenez sont représentés au sein du CSA par l'intermédiaire de votre organisation ou entité de rattachement, sur une échelle croissante de 1 («très mal représentés») à 5 («très bien représentés»).*



**Question 9:** *Si vous avez coché «1» ou «2» à la question 8, veuillez en donner la ou les raison(s).*

Au total, 67 déclarants (soit 14 pour cent de l'échantillon) ont attribué des notes basses (1 ou 2) à la question 8. Il leur a été demandé de justifier leur note. La figure 7 ci-après illustre les principaux résultats.



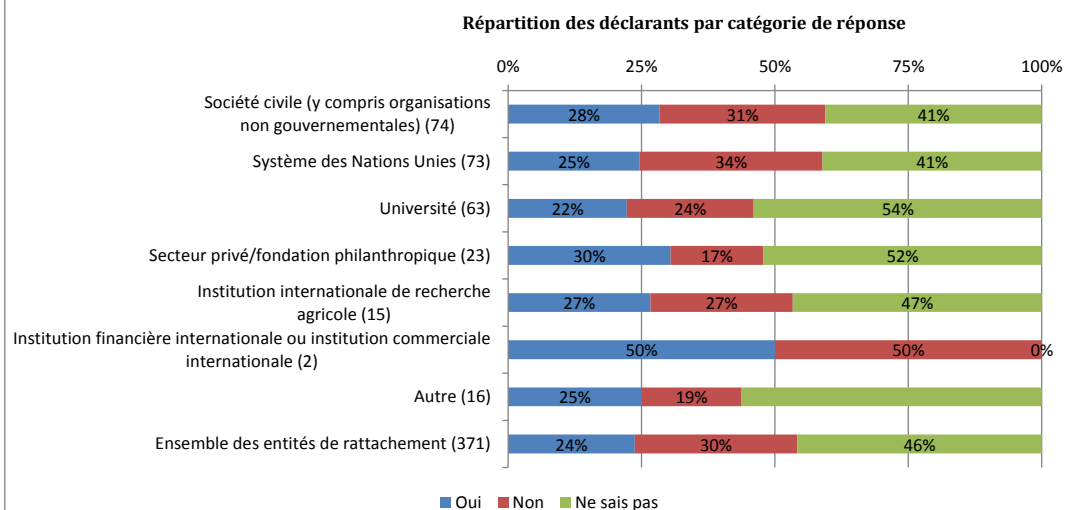
**Question 11:** *Connaissez-vous des groupes prenant part à des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui ne soient pas actuellement représentés au CSA?*

**Tableau 2: Connaissance de groupes de parties prenantes qui ne sont pas représentés au CSA**

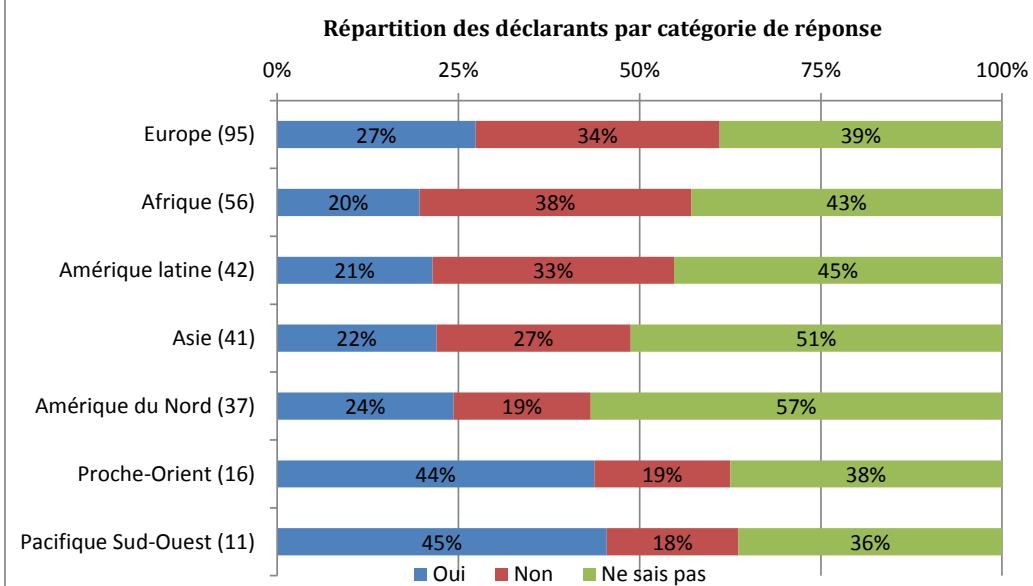
**Connaissez-vous des groupes prenant part à des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui ne soient pas actuellement représentés au CSA?**

Réponses possibles	Ensemble des déclarants	
	Fréquence des réponses	
	%	nombre
Oui <span style="color: blue;">■</span>	24 %	88
Non <span style="color: red;">■</span>	30 %	113
Ne sais pas <span style="color: green;">■</span>	46 %	170
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>371</b>

**Figure 8: Connaissance de groupes de parties prenantes qui ne sont pas représentés au CSA**  
Données ventilées par entité de rattachement



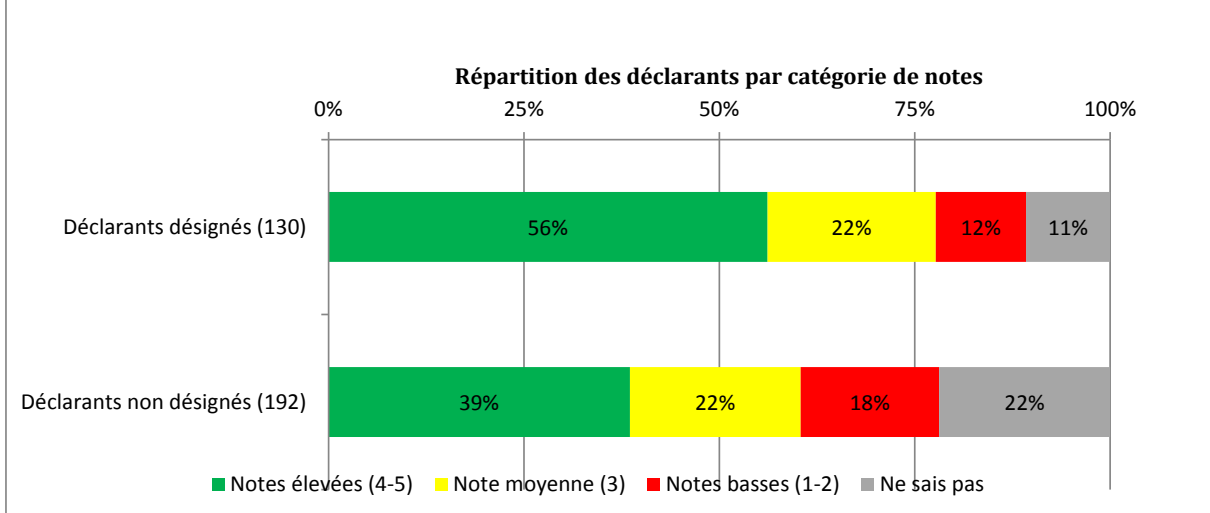
**Figure 9: Connaissance de groupes de parties prenantes qui ne sont pas représentés au CSA**  
Données ventilées par région en fonction de la nationalité des déclarants



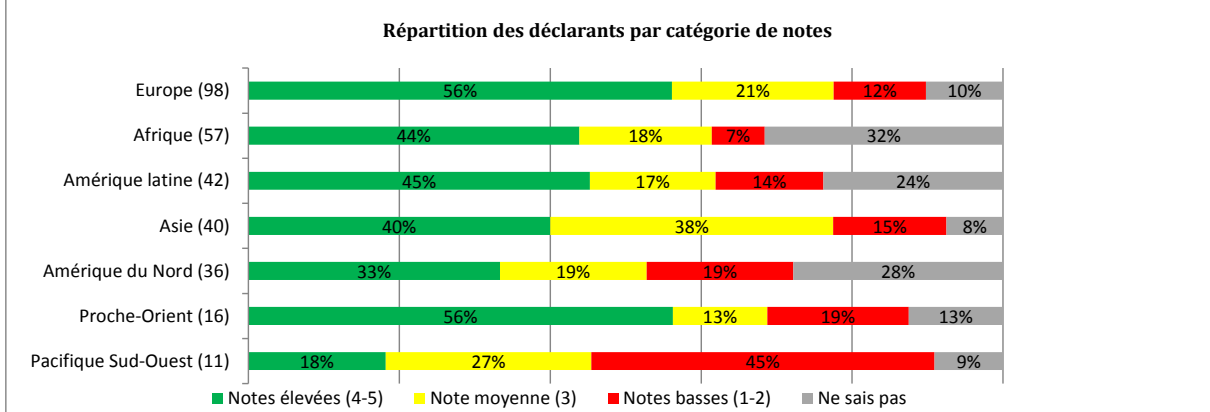
## Promotion de la convergence des politiques

**Question 19:** À votre avis, avec quel degré d'efficacité le CSA conduit-il les parties intéressées à un consensus mondial sur les politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, sur une échelle de 1 («pas du tout efficacement») à 5 («très efficacement») ?

**Figure 10: Efficacité du CSA dans la recherche d'un consensus**  
Données ventilées par type de déclarant



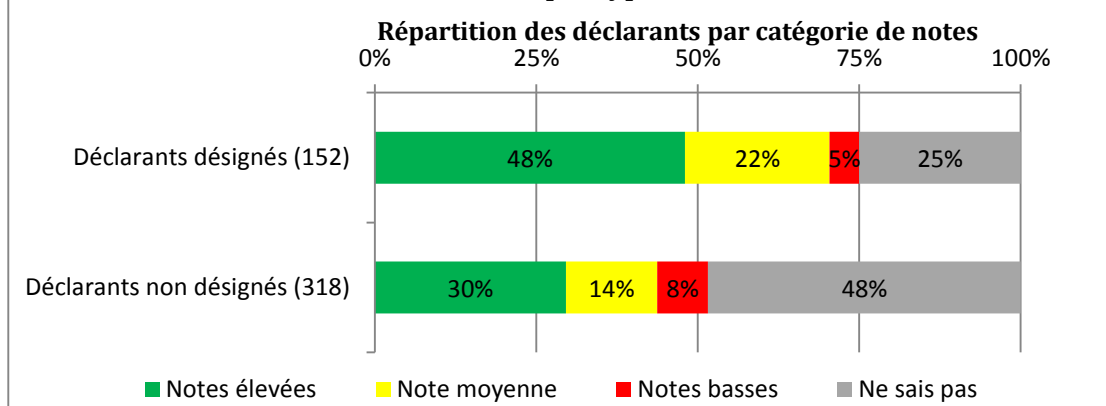
**Figure 11: Efficacité du CSA dans la recherche d'un consensus**  
Données ventilées par région en fonction de la nationalité des déclarants

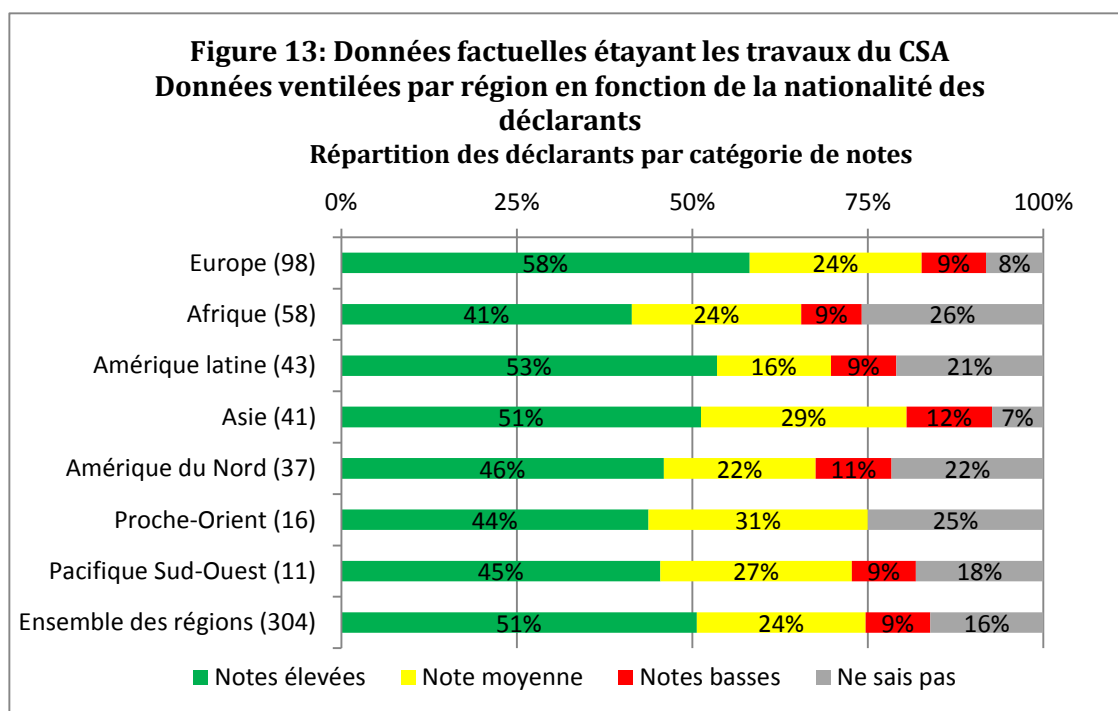


### Prise de décisions fondées sur des données factuelles

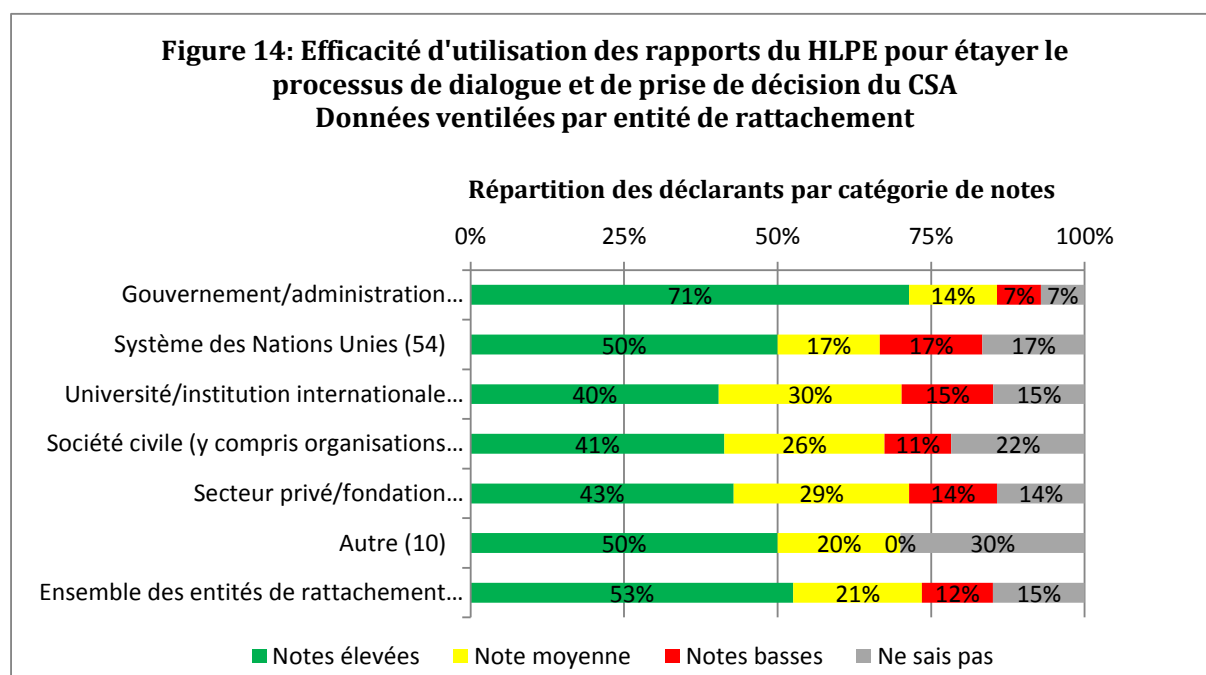
**Question 15:** À votre avis, dans quelle mesure le travail du CSA s'appuie-t-il sur des données factuelles, sur une échelle de 1 («aucunement») à 5 («considérablement») ?

**Figure 12: Données factuelles étayant les travaux du CSA**  
Données ventilées par type de déclarant





**Question 17:** Si vous avez coché «oui» à la question 16, avec quel degré d'efficacité les rapports du HLPE sont-ils utilisés pour étayer le processus de dialogue et de prise de décision du CSA, sur une échelle de 1 («pas du tout efficacement») à 5 («très efficacement») ?





## Stratégie de communication du CSA

**Question 20:** *Avez-vous une bonne connaissance des instruments d'aide à l'élaboration de politiques du CSA?*<sup>26</sup>

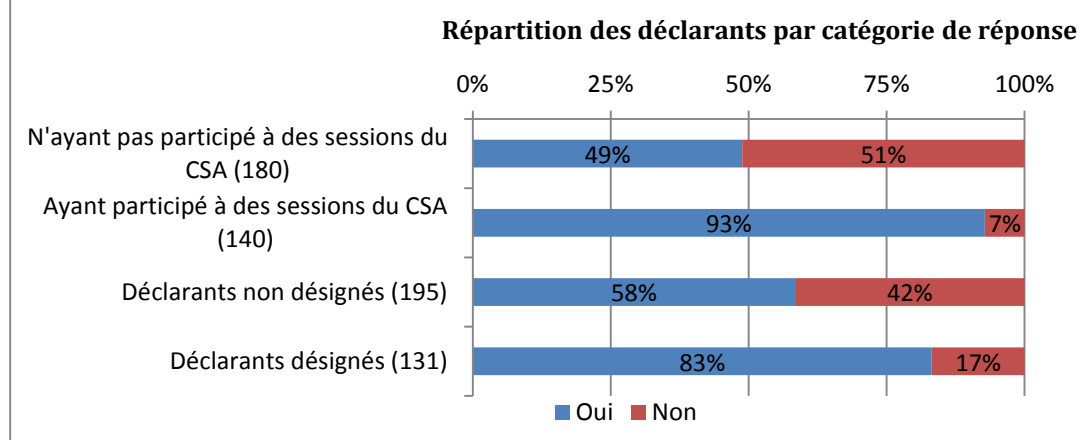
**Tableau 3: Connaissance des instruments d'aide à l'élaboration de politiques du CSA**

*Avez-vous une bonne connaissance des instruments d'aide à l'élaboration de politiques du CSA?*

Réponses possibles	Ensemble des déclarants	
	Fréquence des réponses	
	%	nombre
Oui 	68 %	223
Non 	32 %	103
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>326</b>

**Figure 15: Connaissance des instruments d'aide à l'élaboration de politiques du CSA**

Données ventilées par type de déclarant



**Question 16:** *Le CSA a créé le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE), organe indépendant d'experts internationaux qui élabore des rapports reprenant des données factuelles à la demande du CSA. Avez-vous entendu parler du travail du Groupe d'experts de haut niveau?*

<sup>26</sup> La proportion de déclarants n'ayant pas répondu à la question 20 est indiquée au tableau 3 et à la figure 15.

**Tableau 4: Connaissance du travail du HLPE**

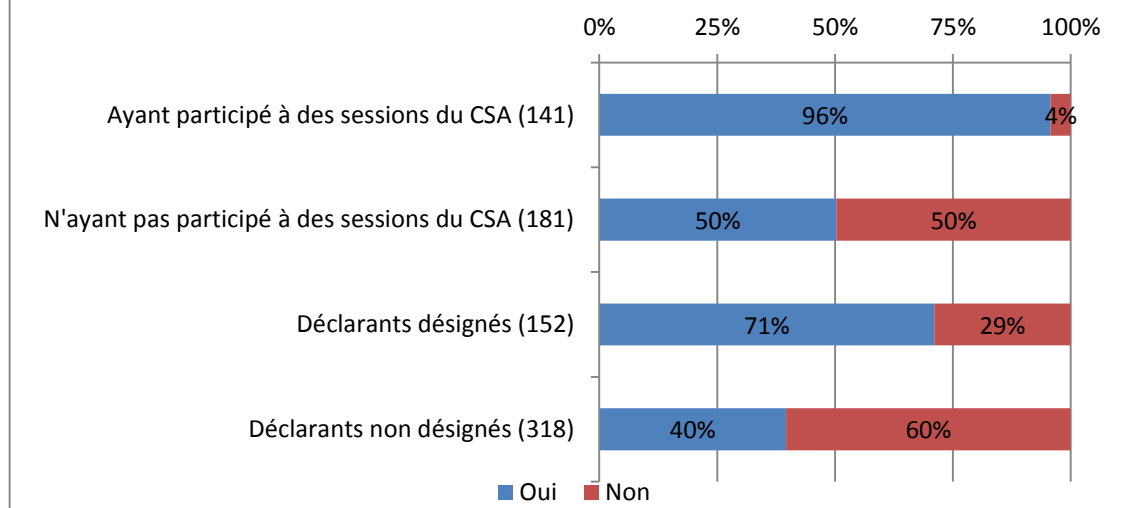
*Avez-vous entendu parler du travail du Groupe d'experts de haut niveau?*

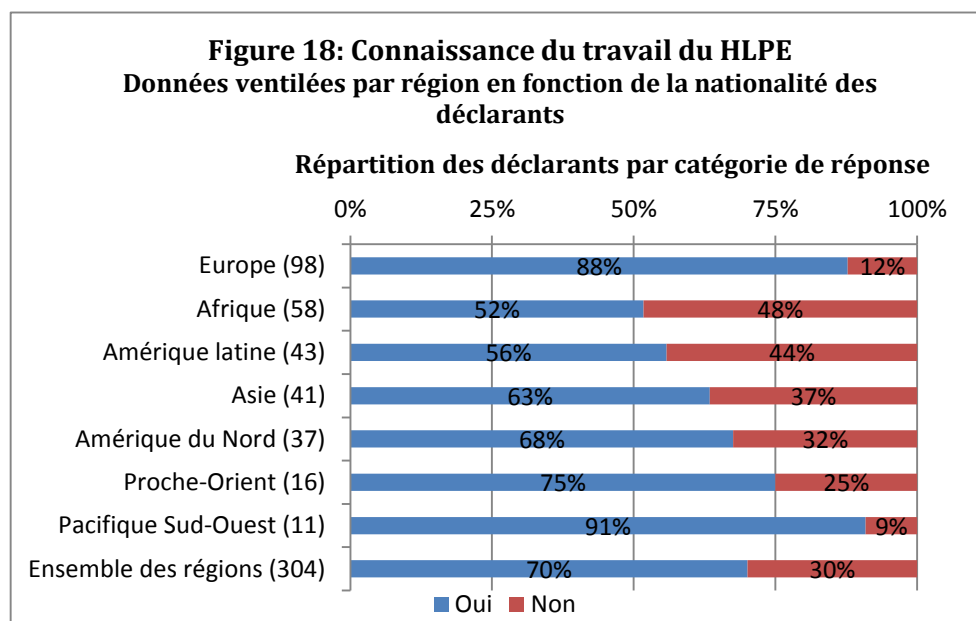
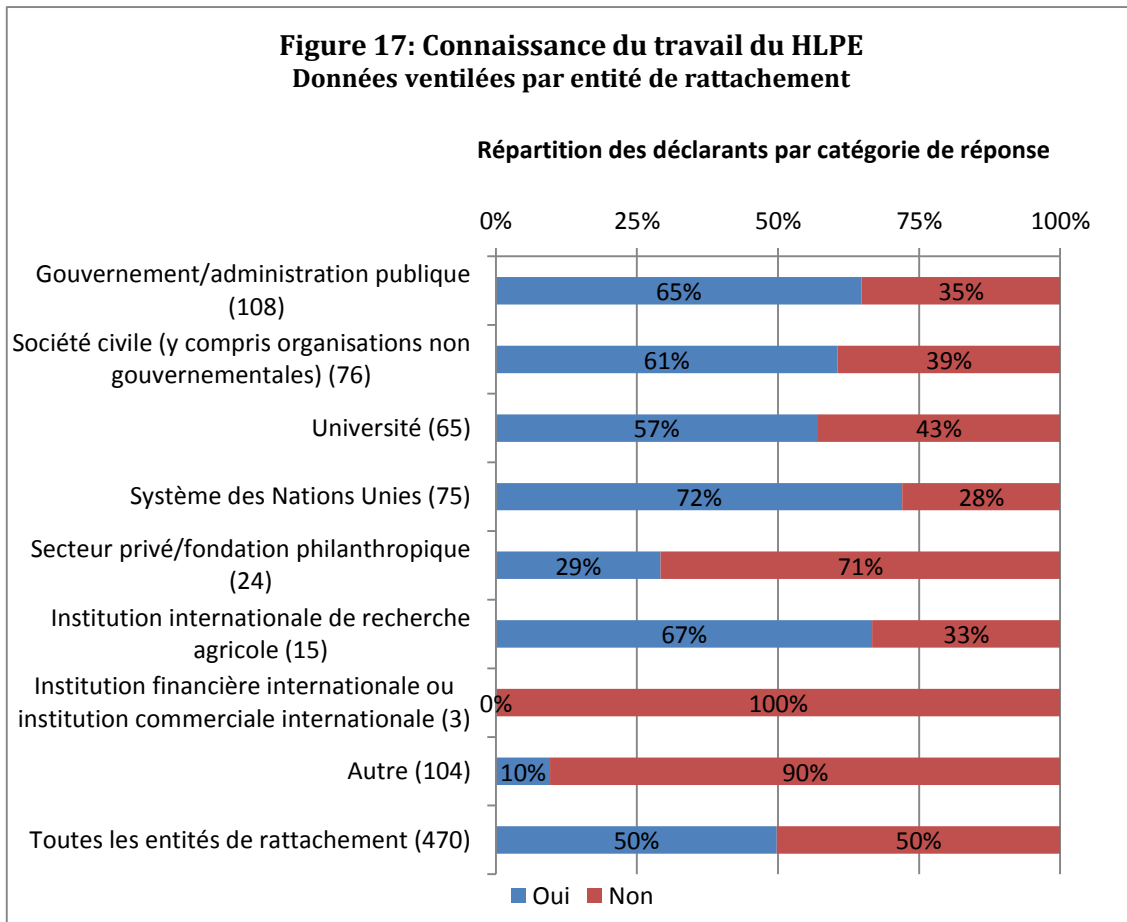
Réponses possibles	Ensemble des déclarants	
	Fréquence des réponses	
	%	nombre
Oui <span style="color: blue;">■</span>	50 %	234
Non <span style="color: red;">■</span>	50 %	236
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>470</b>

**Figure 16: Avez-vous entendu parler du travail du HLPE?**

**Données ventilées par type de déclarant**

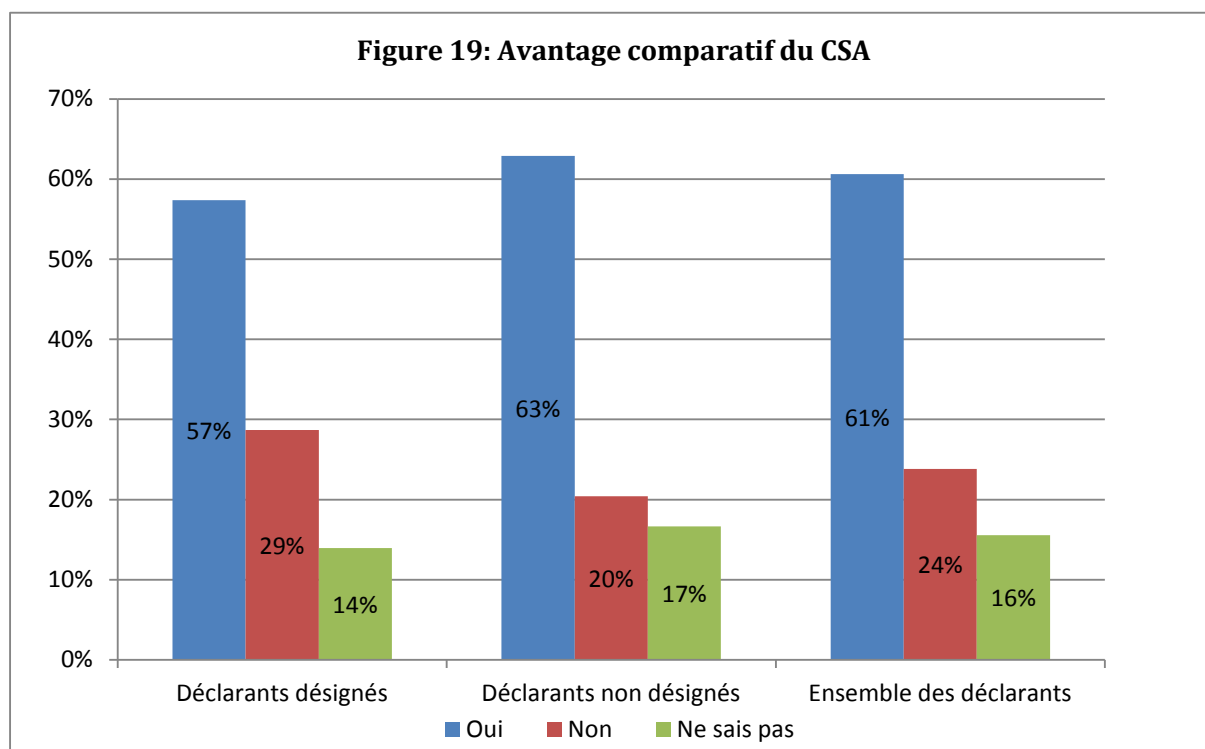
**Répartition des déclarants par catégorie de réponse**





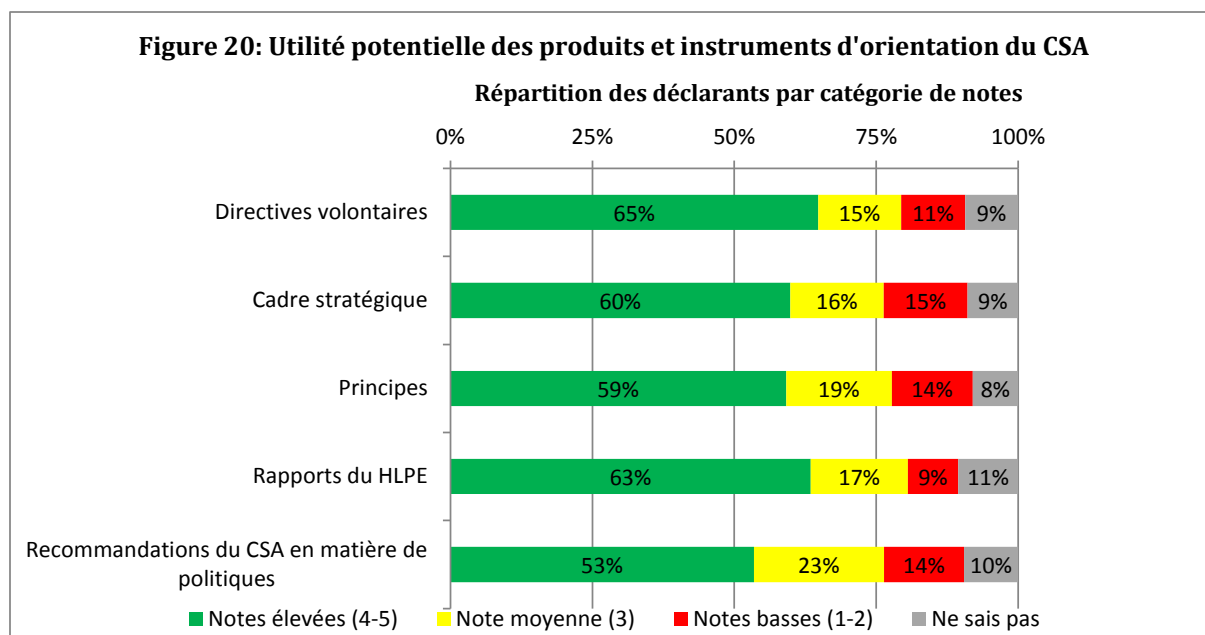
### Réactivité du CSA

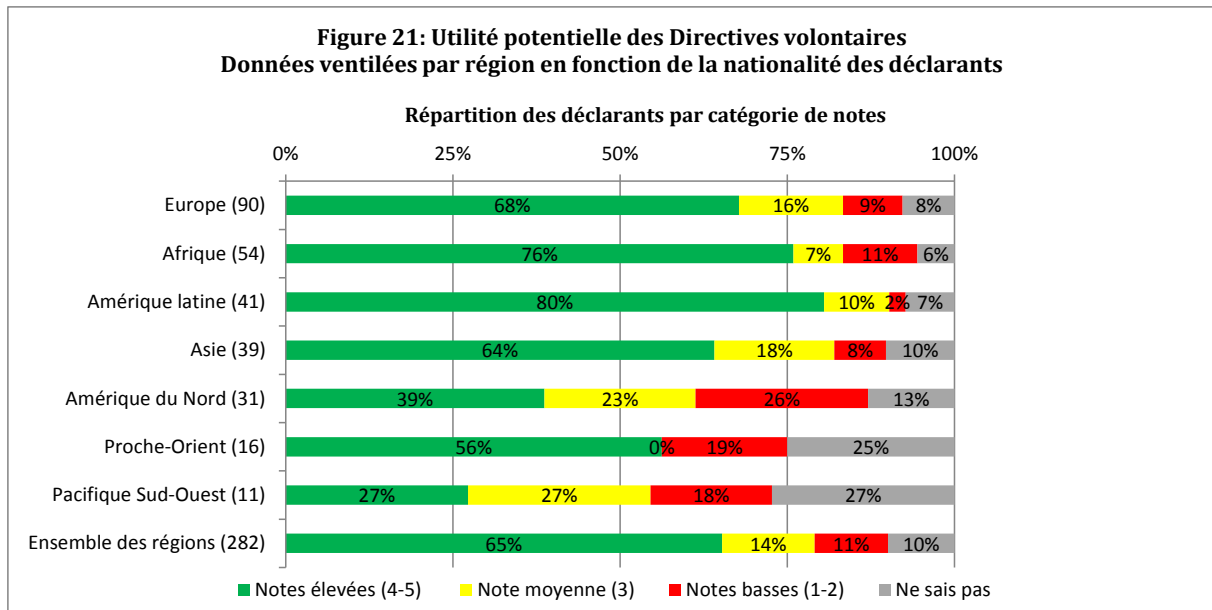
**Question 26:** *Pensez-vous que le CSA jouisse d'un avantage comparatif s'agissant de prêter conseil et assistance aux pays qui en font spécifiquement la demande au regard des problèmes qu'ils rencontrent en matière de sécurité alimentaire et de nutrition?*



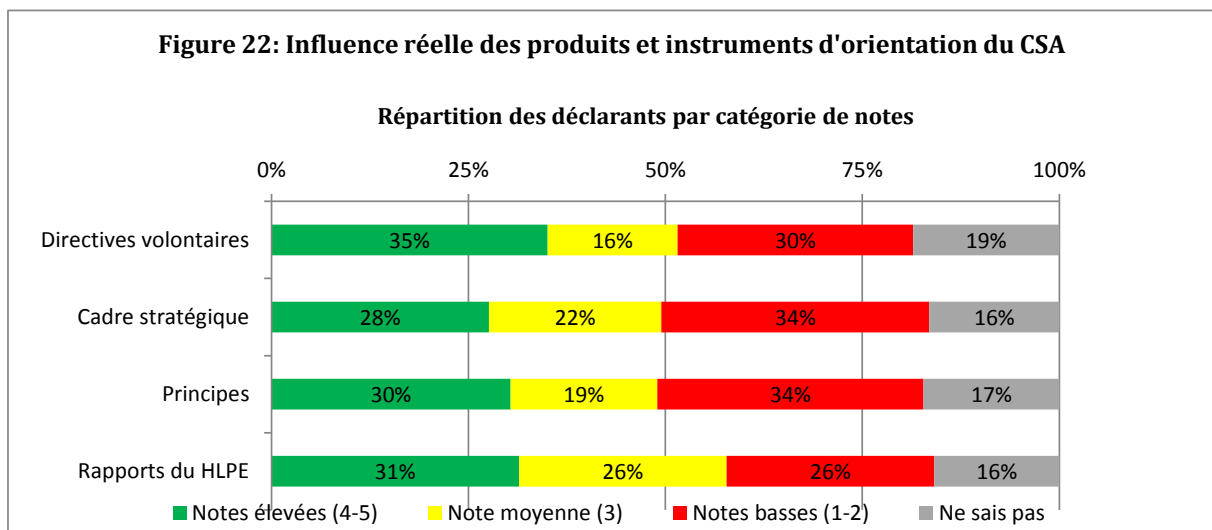
### Influence du CSA/capacité d'assimilation

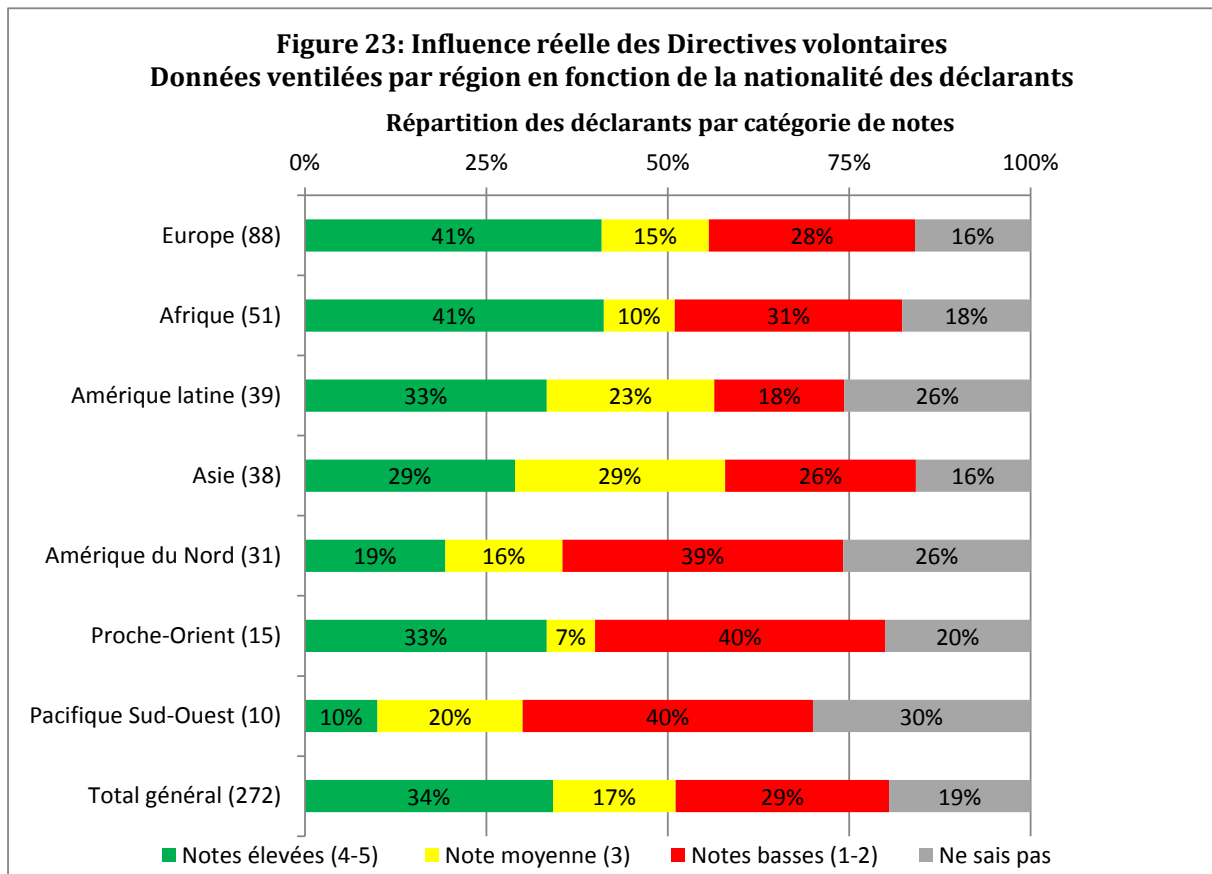
**Question 21:** Veuillez indiquer l'utilité que chacun des produits et instruments d'orientation mentionnés ci-dessous peut, à votre avis, avoir sur la définition des politiques dans votre région, en l'évaluant sur une échelle de 1 («pas du tout utile») à 5 («très utile»).



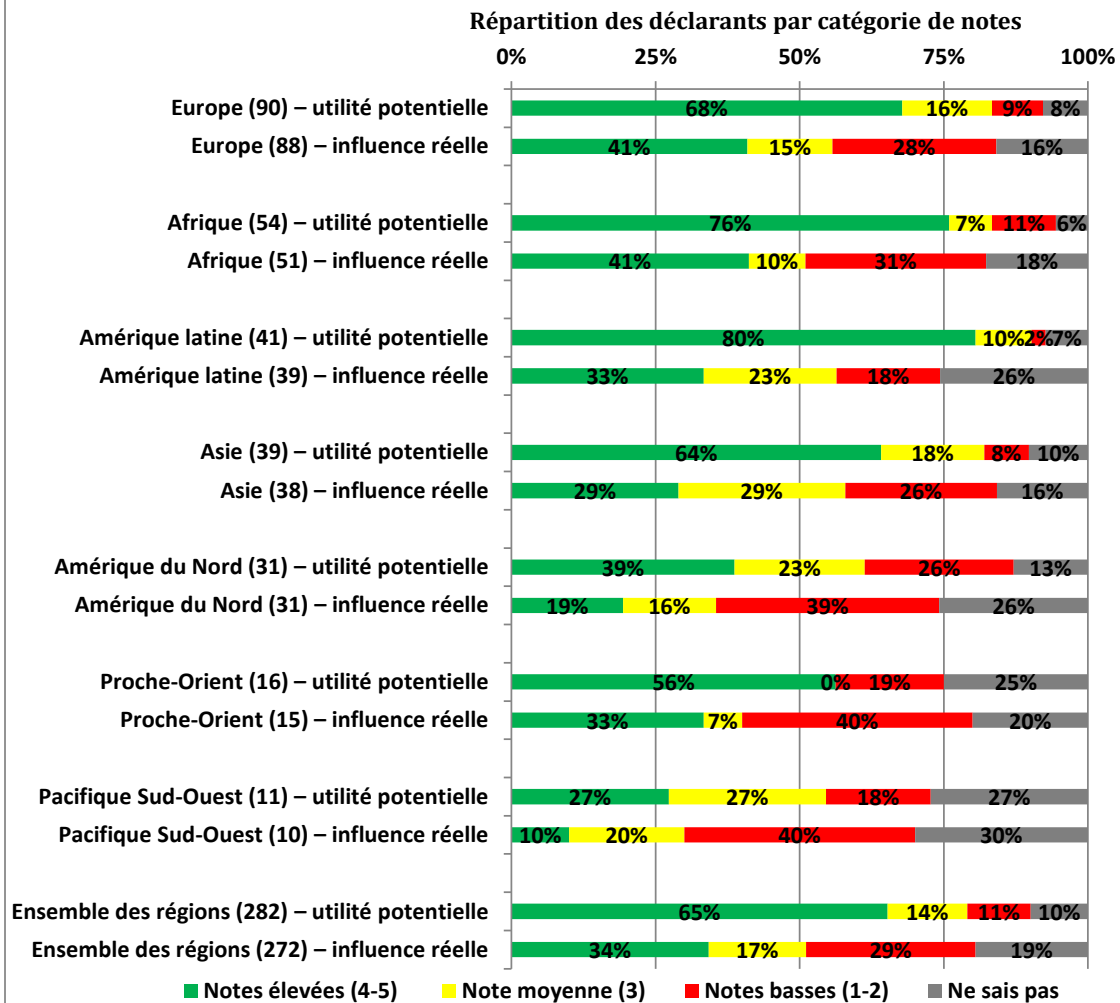


**Question 22:** Veuillez évaluer les effets de chacun des éléments suivants dans votre pays, votre organisation ou votre domaine d'activité, sur une échelle de 1 («aucune influence») à 5 («très grande influence»).





**Figure 24: Utilité potentielle et influence réelle des Directives volontaires**  
Données ventilées par région en fonction de la nationalité des déclarants



## ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE D'OPINION

### Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

#### **Bienvenue!**

**Bienvenue et merci de participer à cette enquête. Le temps estimatif nécessaire pour remplir ce questionnaire est de 10 à 15 minutes.**

**Le questionnaire a pour objet de recueillir vos opinions, perceptions et observations quant à l'efficacité du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).**

**Vos réponses seront traitées de manière confidentielle. Les réponses seront conservées et traitées de telle sorte qu'il soit impossible d'identifier les personnes interrogées à partir des résultats et conclusions. Les résultats de la présente enquête seront analysés, synthétisés et présentés au CSA en séance plénière lors de sa quarante-deuxième session, en octobre 2015 à Rome.**

1. Quel est votre domaine de spécialisation?

- Politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition
- Gouvernance et institutions actives en matière de sécurité alimentaire et de nutrition
- Coopération pour le développement
- Droit à l'alimentation
- Production agroalimentaire (agriculture, élevage, pêche, forêts, etc.)
- Accès aux aliments et distribution alimentaire
- Développement de chaînes de valeur alimentaires durables
- Nutrition et sécurité sanitaire des aliments
- Analyse axée sur la sécurité alimentaire et la nutrition
- Gestion des situations d'urgence alimentaire et interventions dans ce domaine
- Gestion de projets
- Suivi et évaluation
- Formation et vulgarisation
- Autre

Autre (veuillez l'indiquer dans la case ci-dessous)

--

2. À quel niveau travaillez-vous principalement?

- Niveau infranational
- Niveau national
- Niveau régional
- Niveau international/mondial

3. Veuillez indiquer la région ou les régions qui sont le plus en rapport avec vos activités.

- Afrique
- Asie
- Europe
- Amérique latine et Caraïbes
- Proche-Orient
- Amérique du Nord
- Pacifique Sud-Ouest
- Sans objet

### Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

#### Au sujet des priorités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

4. Quels sont pour vous les trois questions ou thèmes prioritaires dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition? Veuillez indiquer les priorités dans les cases ci-dessous, pas nécessairement par ordre d'importance.

Priorité A	
Priorité B	
Priorité C	

5. Veuillez évaluer la mesure dans laquelle chacun des thèmes que vous considérez comme une priorité (voir la question précédente) est bien traité par le CSA, sur une échelle de 1 («pas du tout traité») à 5 («très bien traité»).

	1 (pas du tout traité)	2	3	4	5 (très bien traité)	Ne sais pas
Priorité A	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Priorité B	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Priorité C	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6. Évaluez de manière générale la mesure dans laquelle le CSA traite les questions les plus importantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, sur une échelle de 1 (pas du tout) à 5 (de manière très approfondie).

- 1 (pas du tout)    2    3    4    5 (de manière très approfondie)    Ne sais pas

## Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

### Au sujet de l'ouverture à tous du CSA

7. Veuillez indiquer le type d'entité auquel vous appartenez.

- Gouvernement/administration publique
- Système des Nations Unies
- Société civile (y compris organisations non gouvernementales)
- Institution internationale de recherche agricole
- Institution financière internationale ou institution commerciale internationale
- Secteur privé
- Fondation philanthropique
- Université
- Autre

Si vous avez coché «Autre», prière de préciser lequel dans la case ci-dessous.

8. Veuillez évaluer dans quelle mesure les points de vue du groupe de parties prenantes auquel vous appartenez sont représentés au sein du CSA par l'intermédiaire de votre organisation ou entité de rattachement, sur une échelle croissante de 1 («très mal représentés») à 5 («très bien représentés»).

- 1 (très mal représentés)  2  3  4  5 (très bien représentés)  Ne sais pas  Sans objet

9. Si vous avez coché «1» ou «2» à la question 8, veuillez en donner la ou les raison(s).

- Mon organisation ou entité de rattachement n'est pas intéressée.
- Mon organisation ou entité de rattachement est insuffisamment informée.
- Mon organisation ou entité de rattachement ne dispose pas de temps suffisant.
- Mon organisation ou entité de rattachement n'a pas les ressources financières nécessaires.
- Ne sais pas
- Sans objet.
- Autre (préciser la raison ou les raisons dans la case ci-dessous)

10. Si vous avez coché «4» ou «5» à la question 8, veuillez en indiquer les raisons dans la case ci-dessous.

11. Connaissez-vous des groupes prenant part à des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui ne soient pas actuellement représentés au CSA et qui pourraient pertinemment l'être?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

12. Si vous avez coché «oui» à la question 11, veuillez indiquer dans la case ci-dessous quel(s) groupe(s) devrai(en)t, à votre avis, être représenté(s) au CSA.

--

### Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

#### Au sujet de la coordination mondiale et régionale en matière de sécurité alimentaire

**Le CSA se veut une plateforme de promotion de la coordination mondiale sur les politiques et les questions touchant à la sécurité alimentaire et à la nutrition.**

13. Veuillez indiquer trois grands processus et/ou initiatives ou rencontres mondiaux ou régionaux avec lesquels le CSA devrait, selon vous, coordonner ses activités. Veuillez argumenter. Veuillez répondre dans les cases ci-dessous, pas nécessairement par ordre d'importance.

A	
B	
C	

14. Veuillez évaluer le degré de coordination entre le CSA et chacun des processus, initiatives ou rencontres que vous avez indiqués à la question 13, sur une échelle croissante de 1 («aucune coordination») à 5 («très bonne coordination»).

	1 (pas du tout traité)	2	3	4	5 (très bien traité)	Ne sais pas
Priorité A	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Priorité B	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Priorité C	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

### Activités du CSA dans le domaine des politiques s'appuyant sur des éléments factuels

**S'agissant de l'élaboration des politiques, le CSA s'attache à promouvoir des activités fondées sur des faits.**

15. À votre avis, dans quelle mesure le travail du CSA s'appuie-t-il sur des données factuelles, sur une échelle de 1 («aucunement») à 5 («considérablement»)?

1 (aucunement)    2    3    4    5 (considérablement)    Ne sais pas

16. Le CSA a créé le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE), organe indépendant d'experts internationaux qui élabore des rapports reprenant des données factuelles à la demande du CSA. Avez-vous entendu parler du travail du Groupe d'experts de haut niveau?

- Oui  
 Non

17. Si vous avez coché «oui» à la question 16, avec quel degré d'efficacité les rapports du HLPE sont-ils utilisés pour étayer le processus de dialogue et de prise de décision du CSA, sur une échelle de 1 («pas du tout efficacement») à 5 («très efficacement»)?

1 (pas du tout efficacement)    2    3    4    5 (très efficacement)    Ne sais pas

18. Si vous avez d'autres observations concernant la base de connaissances utilisée pour les activités du CSA, veuillez nous en faire part dans la case ci-dessous.

## Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

### Produits et recommandations en matière de politiques élaborés par le CSA

**L'un des rôles essentiels du CSA est d'aider les parties prenantes à améliorer les politiques mondiales, régionales et nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, notamment en contribuant à ce que les parties prenantes, à tous les niveaux, parviennent à un consensus.**

**Le CSA met au point des instruments d'orientation tels que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et**

**aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition et les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, et formule des recommandations en matière de politiques sur des questions très diverses en rapport avec l'alimentation et la nutrition.**

19. À votre avis, avec quel degré d'efficacité le CSA conduit-il les parties intéressées à un consensus mondial sur les politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, sur une échelle de 1 («pas du tout efficacement») à 5 («très efficacement»)?

- 1 (pas du tout efficacement)    2    3    4    5 (très efficacement)    Ne sais pas

20. Avez-vous une bonne connaissance des instruments d'aide à l'élaboration de politiques du CSA?

- Oui  
 Non

21. Veuillez indiquer l'utilité que chacun des produits et instruments d'orientation mentionnés ci-dessous peut, à votre avis, avoir sur la définition des politiques dans votre région, en l'évaluant sur une échelle de 1 («pas du tout utile») à 5 («très utile»).

	1 (pas du tout utiles)	2	3	4	5 (très utiles)	Ne sais pas	Sans objet
Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapports du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Recommandations du CSA en matière de politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous souhaitez communiquer des observations (par exemple la raison pour laquelle vous considérez qu'un instrument de politique du CSA, un rapport du HLPE ou une recommandation du CSA est ou non utile), veuillez les indiquer dans la case ci-dessous.

22. Veuillez évaluer les effets de chacun des éléments suivants dans votre pays, votre organisation ou votre domaine d'activité, sur une échelle de 1 («aucune influence») à 5 («très grande influence»).

	1 (aucune influence)	2	3	4	5 (très grande influence)	Ne sais pas	Sans objet
Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapports du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous souhaitez communiquer des observations (en précisant par exemple en quoi les produits ou les instruments de politique ci-dessus ont eu une incidence), veuillez nous en faire part dans la case ci-dessous.

23. Si vous avez connaissance d'un autre moyen par lequel le CSA a influencé votre pays, région, organisation ou domaine d'activité, veuillez nous en donner des précisions dans la case ci-dessous.

## Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

### Le CSA et l'approche faisant appel à des parties prenantes multiples

**Le CSA suit, pour l'élaboration des politiques, une approche faisant appel à des parties prenantes multiples.**

**Il met au point des recommandations d'application volontaire de portée mondiale, qui doivent être suivies, développées et intégrées aux niveaux régional et national, idéalement suivant une approche multipartite.**

24. Si vous avez connaissance d'organes à parties prenantes multiples abordant des questions ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau régional ou national, veuillez les indiquer dans la case ci-dessous.

25. Si vous avez répondu à la question 24, veuillez évaluer le degré d'utilité que pourraient avoir les activités du CSA pour les organes à parties prenantes multiples que vous avez indiqué ci-dessus, sur une échelle de 1 («aucune utilité») à 5 («très grande utilité»).

1 (aucune utilité)    2    3    4    5 (très grande utilité)    Ne sais pas

Si vous souhaitez communiquer des observations (en précisant par exemple en quoi le CSA peut apporter de la valeur aux organes à parties prenantes multiples que vous avez mentionnés), veuillez nous en faire part dans la case ci-dessous.

26. Pensez-vous que le CSA jouisse d'un avantage comparatif s'agissant de prêter conseil et assistance aux pays qui en font spécifiquement la demande au regard des problèmes qu'ils rencontrent en matière de sécurité alimentaire et de nutrition?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

27. Si vous avez répondu «oui» à la question 26, veuillez préciser dans quel(s) domaine(s) le CSA devrait prêter des conseils et de l'aide aux pays?

- Conseil en matière de politiques
- Communication d'éléments de connaissance factuels, recherche
- Assistance technique
- Mise en contact des pays avec des sources de conseil technique
- Autres

Autres (prière de les préciser dans la case ci-dessous)

28. Si vous avez répondu «non» à la question 26, veuillez en indiquer la raison.

- Les organismes techniques sont mieux placés pour prêter ce type de service.
- Le CSA manque de ressources et de capacités pour apporter des réponses individualisées.
- L'avantage comparatif du CSA réside dans un travail conceptuel au niveau mondial.
- Autres raisons

Autres raisons (prière de préciser dans la case ci-dessous)

## Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

### Dites-nous en davantage sur vous

**Voulez-vous nous aider à mieux cerner le profil général des personnes répondant à ce questionnaire? Pour rappel, toutes les informations restent confidentielles et aucune donnée ne permettra de remonter jusqu'à vous.**

29. Année de naissance

30. Sexe

- Masculin
- Féminin
- Préfère ne pas répondre

31. Quel est votre pays d'origine? Veuillez sélectionner votre pays d'origine dans la liste déroulante ci-dessous. Veuillez n'indiquer qu'un pays.

32. Avez-vous assisté à des plénières du CSA ou participé à des activités d'une autre nature dans le cadre du CSA depuis la réforme de 2009?

- Oui
- Non

## Enquête d'opinion sur l'efficacité du CSA

**Merci de votre participation!**

**Merci d'avoir répondu à ce questionnaire. Avant de nous envoyer vos réponses, vous pouvez ajouter toute observation que vous jugerez utile s'agissant d'améliorer l'efficacité du CSA.**

**Sinon, cliquer sur le bouton «J'ai terminé» pour communiquer vos réponses. Une fois que vous aurez cliqué sur «J'ai terminé», vous ne pourrez plus modifier vos réponses.**

33. Utiliser la case ci-dessous si vous souhaitez ajouter des observations quant à la façon de procéder pour améliorer l'efficacité du CSA.

Cliquer sur le bouton «J'ai terminé» pour communiquer vos réponses.